



LE DEVOIR

Vol. CIII N° 208

LE DEVOIR, LE JEUDI 13 SEPTEMBRE 2012

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

Les sécheresses grugent déjà le capital forestier nord-américain

Les chercheurs ignorent comment les forêts repousseront dans des milieux profondément transformés

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les sécheresses de plus en plus importantes et chroniques qui frappent le Québec et l'Amérique du Nord réchaufferont et assècheront de plus en plus les sols forestiers durant la saison de croissance, « ce qui pourrait avoir des impacts significatifs sur le taux de croissance des forêts et sur les cycles biogéochimiques » de ces écosystèmes géants.

C'est ce que conclut une étude que signeront dans quelque temps cinq chercheurs québécois dans un prochain numéro de la revue de l'American Meteorological Society (AMS).

Il suffit qu'une forêt dépasse une seule fois sa limite de stress pour qu'elle meure

Malgré leurs liens avec différents ministères et organismes gouvernementaux québécois et canadiens, ces chercheurs travaillent de concert au sein du groupe Ouranos, spécialisé dans l'étude des changements climatiques.

Leurs conclusions, inquiétantes pour l'industrie forestière québécoise à long terme, sont corroborées par une autre étude publiée cette semaine par différents chercheurs de l'Université de l'Arizona sous la direction de Jeremy Weiss, du Département des géosciences. Les sécheresses de plus en plus fréquentes et importantes dans le sud-ouest des États-Unis, conclut cette étude, poussent les plantes et les arbres en forêt à des niveaux de stress limite, désormais fatals pour ces écosystèmes dans certains cas. La hausse des températures de la région, que les chercheurs attribuent

VOIR PAGE A 8 : SÉCHERESSES

Libye: un attentat signé al-Qaïda



«Les États-Unis s'opposent à toute tentative de dénigrer les croyances religieuses, mais nous nous opposons sans équivoque à cette violence insensée qui a coûté la vie à nos fonctionnaires», a déclaré mercredi à Washington Barack Obama, qui était accompagné par la secrétaire d'État, Hillary Clinton.

L'opération aurait été planifiée pour le 11 septembre, selon les services secrets américains

CLAUDE LÉVESQUE

L'attentat contre le consulat américain à Benghazi porte la signature d'al-Qaïda, selon des responsables du renseignement à Washington. Sous le couvert d'une simple manifestation violente motivée par des sentiments religieux, il s'agirait d'une opération planifiée pour survenir le jour du onzième anniversaire des attentats de 2001 aux États-Unis.

« C'est l'hypothèse de travail en ce moment », selon un responsable américain cité par l'Agence France-Presse. « De toute évidence, on a la signature d'al-Qaïda », a affirmé le président de la commission du renseignement au Congrès, Mike Rogers, sur les ondes de CNN.

Les responsables libyens ont joint mercredi leur voix à celles du président Obama et de nombreuses personnalités du monde politique et diplomatique pour condamner l'attaque qui a coûté mardi la vie à l'ambassadeur américain en Libye et à trois autres diplomates au consulat des États-Unis à Benghazi.



Christopher Stevens

C'est la diffusion en ligne de scènes d'un obscur film satirique sur le prophète Mahomet qui, ce soir-là, a servi de prétexte à des foules en colère pour prendre d'assaut cette mission diplomatique et l'ambassade américaine au Caire, la capitale égyptienne.

« Les États-Unis s'opposent à toute tentative de dénigrer les croyances religieuses, mais nous nous opposons sans équivoque à cette violence insensée qui a coûté la vie à nos fonctionnaires », a déclaré Barack Obama. Le président américain a promis que « justice [serait] faite ». La secrétaire d'État, Hillary Clinton, a qualifié de « petit groupe sauvage » les extrémistes qui ont donné l'assaut au consulat armés de roquettes et de

VOIR PAGE A 8 : ATTENTAT

AUJOURD'HUI



Actualités · Commission Charbonneau: la mainmise du génie-conseil sous examen. Page A 3

Idees · La chronique de David Desjardins: La culture du mépris. Page A 7

Culture · Les nominations au gala de l'ADISQ: en avant les filles! Page B 8



Avis légaux..... B 3
Décès..... B 4
Météo..... B 6
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... B 5

Une tour, des symboles

Pour les 50 ans de la Place Ville-Marie, une nouvelle œuvre d'art signée Nicolas Baier est implantée sur son esplanade

FRÉDÉRIQUE DOYON

Elle trône en haut de la liste des icônes montréalaises. Par son architecture audacieuse et l'ampleur de son chantier, la tour de la Place Ville-Marie (PVM) cristallise une série de transformations qui définiront le Québec actuel. Au point d'incarner « un des symboles de la modernité », rappelle l'historien Paul-André Linteau dans le livre *Place Ville-Marie. L'immeuble phare de Montréal*, écrit à quatre mains et qui paraît en ce jeudi aux éditions Québec-Amérique à l'occasion du 50^e anniversaire de l'édifice cruciforme.

La célèbre tour conçue par l'architecte I. M. Pei traduit d'abord — comme le Seagram Building de Mies van der Rohe juste avant elle — une nouvelle manière de penser et de réaliser l'architecture, dans la foulée de l'école Bauhaus.

« L'idée du gratte-ciel de verre et de métal date du début du XX^e siècle, mais c'est après la Deuxième Guerre qu'elle s'est véritablement accomplie », explique au *Devoir* France Vanlaethem, coauteur du bouquin. La PVM signe l'apogée du modernisme à la nord-américaine. « Ses concepteurs, Vincente Ponte et Henry

VOIR PAGE A 8 : TOUR



FONDS D'ARCHIVES PLACE VILLE-MARIE (NON DATÉ) L'emplacement de la Place Ville-Marie était à l'origine une ligne de chemin de fer du Canadien National, creusée à même un flanc du mont Royal.

Bachand veut préparer une « guerre » au budget Marois

Le ministre des Finances libéral souhaite que son parti se donne un chef le plus tôt possible

ANTOINE ROBITAILLE

Correspondant parlementaire à Québec

Les libéraux doivent se choisir un « vrai chef » au plus tôt, avant le premier budget du gouvernement Marois, croit Raymond Bachand; sinon, les péquistes vont profiter de la course à la chefferie dans l'opposition officielle pour « faire n'importe quoi », a-t-il déclaré à l'entrée du caucus libéral hier matin. Celui qui est ministre des Finances jusqu'à mercredi estime que lorsqu'« on lit ce que [les gens] du Parti québécois veulent faire, c'est un désastre pour l'économie du Québec ». Le PLQ devrait donc renverser le gouvernement Marois dès que possible?

VOIR PAGE A 8 : BACHAND

Lire aussi · L'éditorial de Bernard Descôteaux: Enfin une course. Page A 6



ÉCOUTEZ POUR VOIR

Michel C. Auger EN SEMAINE 11 H

AUJOURD'HUI

Registre des armes d'épaule: la bataille contre Ottawa se déplace maintenant en Ontario.

Réalisation: Philippe Brazeau Radlo-Canada.ca / midInfo



ACTUALITÉS

Loi 101 : vivement un renforcement, dit le MQF

L'anglicisation observée à Montréal gagne la Montérégie, selon l'organisme

PIERRE SAINT-ARNAUD

Le Mouvement Québec français (MQF) a appelé le gouvernement Marois à agir rapidement pour renforcer la loi 101, mercredi, lors d'un point de presse à Montréal.

Le président de l'organisme, Mario Beaulieu, estime que la loi a subi trop de modifications qui l'ont affaiblie, ce qui a permis une intensification de l'anglicisation de l'environnement québécois qui s'étend désormais en dehors de l'île de Montréal, a-t-il soutenu. « Nous sommes ici pour démontrer l'urgence d'agir, a lancé M. Beaulieu. Le nouveau gouvernement a dit qu'il a l'intention de procéder d'ici 100 jours. Parfait. C'est important. C'est une autre démonstration de plus comme quoi c'est très important d'agir rapidement, dans les 100 prochains jours. »

M. Beaulieu s'est toutefois défendu de vouloir porter atteinte aux droits de la minorité. « On n'a rien contre l'anglais. Tout ce qu'on veut, c'est d'assurer l'avenir du français. [...] La loi 101 en général est beaucoup plus généreuse envers la minorité historique anglophone que ce qui se fait ailleurs au Canada », a-t-il déclaré.

Pour appuyer ses dires, il a présenté, en compagnie de la présidente du Mouvement Monté-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
L'affichage en anglais est dénoncé à Montréal depuis plusieurs années.

régie français, Luce Cloutier, quelque 1000 plaintes visant d'apparentes infractions à la loi 101 en Montérégie. Toutes les plaintes qui ont été montrées aux journalistes, photos à l'appui, visaient cependant des raisons sociales ou des églises anglophones.

Or, dans le cas des organismes religieux, ceux-ci ont toujours bénéficié d'une exemption, comme c'est le cas, par exemple, pour les affiches identifiant l'emplacement d'une « United Church » ou de toute autre dénomination d'une

église fréquentée par des fidèles anglophones. M. Beaulieu s'est quand même aventuré sur ce terrain glissant. « Je ne vois pas pourquoi les églises ne respecteraient pas la loi 101. Il peut y avoir de l'anglais, mais il doit y avoir du français aussi », a-t-il dit.

Quant aux plaintes touchant des raisons sociales, les photos montraient non seulement les habituels Canadian Tire et autres Pizza Hut, mais aussi plusieurs IGA, Bentley et autres Reitmans, qui ne sont pas des mots anglais, mais bien des noms propres ou des initiales sans signification particulière.

Luce Cloutier estime toutefois que toutes ces entreprises sont en porte-à-faux par rapport à la loi 101. « La loi 101 dit qu'il doit y avoir un générique en français », a souligné M^{me} Cloutier, invoquant le cas de la chaîne Second Cup, qui s'affiche au Québec sous le nom « Les cafés Second Cup ». Elle a ajouté que certaines formulations anglaises de raisons sociales pouvaient même être traduites.

« Kia Motors, c'est pas plus dur d'écrire Kia Motors », a-t-elle laissé tomber en montrant la photo d'un concessionnaire de cette marque de véhicules.

La Presse canadienne

Deux nominations libérales

Deux membres éminents de la garde rapprochée de Jean Charest, Chantal Landry et Isabelle Jean, ont été nommés hier à des postes clé de sous-ministres adjointes; M^{me} Landry au ministère de la Santé et M^{me} Jean au ministère des Finances. Les deux femmes étaient directrices adjointes du cabinet de M. Charest. Leur nom avait surgi dans les médias lors de la commission Bastarache. M^{me} Landry avait admis souligner l'allégeance politique des candidats à la magistrature grâce à des autocollants Post-it sur leurs curriculums vitæ. Elle a été candidate du PLQ en 1998 dans Rimouski. Quant à M^{me} Jean, la firme de communications de son conjoint Dany Renaud aurait obtenu plusieurs contrats sans appels d'offres, selon ce qu'avait dénoncé l'opposition en 2010.

Le Devoir

«Brasco» à la commission

Un homme qui avait infiltré la mafia new-yorkaise à la fin des années 1970 fera une rare apparition publique lundi devant la commission Charbonneau, selon Radio-Canada. L'ex-agent du FBI Joseph Pistone, mieux connu sous le nom de Donnie Brasco, témoignera à propos des liens entre les familles mafieuses de New York et de Montréal. Son témoignage survient alors que le présumé parrain de la mafia montréalaise Vito Rizzuto purge toujours une peine d'emprisonnement au Colorado pour les meurtres de trois membres de la famille Bonanno, à New York, commis en 1981.

La Presse canadienne



Célébrez notre anniversaire.
Profitez de nos soldes emballants.

Notre monde est en solde sur aircanada.com

CANADA: exemples de prix ALLER SIMPLE
au départ de Montréal. Les voyages doivent prendre fin
au plus tard le 7 février 2013.

HALIFAX	CALGARY/EDMONTON	VANCOUVER
À PARTIR DE 119 \$ + 75 \$ TAXES/FRAIS/ SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 189 \$ + 92 \$ TAXES/FRAIS/ SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 205 \$ + 94 \$ TAXES/FRAIS/ SUPPLÉMENTS
194 \$	281 \$	299 \$

ÉTATS-UNIS: exemples de prix ALLER SIMPLE
au départ de Montréal. Les voyages doivent être effectués
durant les périodes indiquées ci-dessous.

HOUSTON 27 SEPT. - 07 FÉV. 2013	DENVER 27 SEPT. - 07 FÉV. 2013	LOS ANGELES 27 SEPT. - 07 FÉV. 2013
À PARTIR DE 205 \$ + 99 \$ TAXES/FRAIS/ SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 215 \$ + 95 \$ TAXES/FRAIS/ SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 249 \$ + 97 \$ TAXES/FRAIS/ SUPPLÉMENTS
304 \$	310 \$	346 \$

SOLEIL: exemples de prix ALLER SIMPLE
au départ de Montréal. Les voyages doivent être effectués
durant les périodes indiquées ci-dessous.

NASSAU 20 SEPT. - 12 DÉC. 2012 9 JANV. - 7 FÉV. 2013	BARBADE 20 SEPT. - 12 DÉC. 2012 9 JANV. - 7 FÉV. 2013	MEXICO 20 SEPT. - 12 DÉC. 2012 9 JANV. - 7 FÉV. 2013
À PARTIR DE 139 \$ + 72 \$ TAXES/FRAIS/ SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 179 \$ + 78 \$ TAXES/FRAIS/ SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 198 \$ + 147 \$ TAXES/FRAIS/ SUPPLÉMENTS
211 \$	257 \$	345 \$

INTERNATIONAL: exemples de prix ALLER-RETOUR
au départ de Montréal. Dates de départ telles qu'indiquées ci-dessous.

PARIS 16 OCT. - 14 DÉC. 2012 24 DÉC. 2012 - 31 MARS 2013	BEIJING/SHANGHAI 27 SEPT. - 10 DÉC. 2012 31 DÉC. 2012 - 6 JUIN 2013	SANTIAGO 13 SEPT. - 9 DÉC. 2012 1 ^{er} JANV. - 31 MARS 2013
À PARTIR DE 243 \$ + 557 \$ TAXES/FRAIS/ SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 625 \$ + 480 \$ TAXES/FRAIS/ SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 559 \$ + 684 \$ TAXES/FRAIS/ SUPPLÉMENTS
800 \$	1105 \$	1243 \$

Le solde prend fin le 16 septembre 2012.
Réservez dès maintenant sur aircanada.com
ou communiquez avec votre agent de voyages.

aircanada.com

Politique de bagages pour la classe économique - Voyages au Canada et entre le Canada et les Antilles ou le Mexique : des frais de 20 \$ CAN par aller simple s'appliquent au deuxième bagage enregistré. **Voyages transfrontaliers entre le Canada et les États-Unis (y compris Hawaï) :** des frais de 25 \$ CAN par aller simple s'appliquent au premier bagage enregistré, et des frais de 35 \$ CAN par aller simple s'appliquent au deuxième bagage enregistré. **Destinations Internationales :** des frais de 70 \$ CAN par aller simple s'appliquent au deuxième bagage enregistré pour les vols entre le Canada et la plupart des destinations internationales (excepté le Japon et le Brésil). Les frais peuvent différer dans le cas de vols exploités par les partenaires d'Air Canada. Pour tous les détails concernant la franchise de bagage et les frais, visitez aircanada.com/bagages. **Conditions :** les billets doivent être achetés au plus tard le 16 septembre 2012. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Les prix incluent les taxes, frais et suppléments et concernent des vols sans escale. Les taxes et les frais sont sujets à changement. Certaines destinations peuvent nécessiter des correspondances : dans ces cas-là, le prix total peut être différent ou plus élevé en raison de la variabilité des taxes, frais et autres suppléments. Les billets sont non remboursables. Des frais d'annulation peuvent s'appliquer à certaines destinations internationales. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Les tarifs peuvent différer selon le trajet et les dates de départ et de retour. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre ou réduction. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada ou des transporteurs aériens d'Air Canada ExpressSM (Jazz Aviation LP, Central Mountain Air, Sky Regional Airlines Inc., Air Georgian ou Exploits Valley Air Services Ltd.). **Destinations canadiennes :** les voyages doivent prendre fin au plus tard le 7 février 2013. Les prix indiqués ne sont pas valables pour les voyages effectués entre le 4 et le 9 octobre 2012 et entre le 13 décembre 2012 et le 8 janvier 2013. L'achat 14 jours à l'avance peut être requis. Les vols peuvent également être assurés par des appareils de United Airlines, membre du réseau Star AllianceSM, ou des transporteurs aériens United Express (SkyWest Airlines, Chautauqua Airlines, Shuttle America, Trans States Airlines, GoJet Airlines ou Mesa Airlines), Continental Airlines ou Continental Express (ExpressJet). **Destinations soiel :** les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées ci-dessus. L'achat sept jours à l'avance peut être requis. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. **Destinations Internationales :** dernières dates de départ telles qu'indiquées ci-dessus. L'achat à l'avance peut être requis. Un séjour minimal ou maximal peut être requis. **Hong Kong :** les tarifs sont valables pour les vols à l'arrivée entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2012, entre le 22 janvier et le 1^{er} février 2013, et entre le 10 février et le 13 juillet 2013. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. SM Air Canada Express est une marque de commerce d'Air Canada. SM Star Alliance est une marque déposée d'Air Canada au Canada.

ACTUALITÉS

Le casse-tête



MICHEL DAVID

La composition d'un cabinet est toujours un casse-tête. Si certains choix s'imposent, le nécessaire équilibre entre les sexes, les régions, l'expérience et le sang neuf impose des choix souvent déchirants. L'exercice devient encore plus délicat quand on est tenu à une certaine frugalité, comme c'est le cas de Pauline Marois, dont le Conseil des ministres peut difficilement excéder la vingtaine de membres.

À moins d'une grosse surprise, Nicolas Marceau devrait se retrouver aux Finances, Véronique Hivon à la Justice et Réjean Hébert à la Santé. S'il fallait que son élection dans Saint-François soit invalidée, la nouvelle première ministre se retrouverait dans un sérieux pétrin.

Pour le reste, c'est moins évident. On semble tenir pour acquis que Diane de Courcy ira à l'Éducation, mais est-elle la personne idéale pour présider le délicat sommet sur les universités? L'ancienne présidente de la CSM serait également mal placée pour arbitrer l'inévitable débat sur l'avenir des commissions scolaires. Si elle est une aussi «redoutable femme politique» que l'a dit M^{me} Marois, elle servira tout aussi bien dans un autre ministère.

La prudence pourrait amener M^{me} Marois à miser sur l'expérience d'une Marie Malavoy, mais pourquoi ne pas jouer d'audace en optant pour un jeune loup comme Alexandre Cloutier, qu'on attend plutôt aux Affaires intergouvernementales canadiennes? Au moins, les associations étudiantes n'auraient pas l'impression qu'on leur envoie un monoclé.

◆ ◆ ◆

Le casse-tête se complique singulièrement en Montérégie, où les «ministres» abondent. M^{me} Marois voudra sûrement garder un œil sur son remuant dauphin, Bernard Drainville, qui semble tout désigné pour occuper le nouveau ministère de la «Gouvernance démocratique», même s'il devra faire une croix sur le référendum d'initiative populaire.

À moins de l'expédier aux Affaires municipales. Après les Julie Boulet, Nathalie Normandeau et Laurent Lessard, il serait temps de confier le dossier à un citadin qui ne serait ni de Mont-

réal ni de Québec.

Bertrand St-Arnaud peut légitimement aspirer à un ministère (Sécurité publique?), tout comme Martine Ouellet (Ressources naturelles?). On dit aussi beaucoup de bien de la nouvelle députée de Richelieu, Elaine Zakaïb (Développement économique?). La députée d'Iberville, Marie Bouillé, serait une candidate logique à l'Agriculture.

Certains vont forcément se retrouver le bec à l'eau. Il n'y aura rien d'anormal à laisser une recrue comme Pierre Duchesne faire ses classes, mais des vétérans comme Marie Malavoy ou Stéphane Bergeron seraient certainement très frustrés d'être laissés pour compte.

◆ ◆ ◆

Les arbitrages ne seront pas plus faciles au Saguenay-Lac-Saint-Jean, que le PQ a balayé. Stéphane Bédard est assuré d'un poste, mais un nouveau leader parlementaire, qui adopterait un autre ton, serait peut-être plus apte à négocier les compromis auxquels doit nécessairement se résoudre un gouvernement minoritaire.

Alexandre Cloutier et Sylvain Gaudreault méritent tous les deux une place au cabinet, mais comment nommer trois ministres dans une région qui ne compte que cinq circonscriptions?

C'est plus simple à Québec, où Agnès Maltais (Conseil du trésor?) est encore la seule élue péquiste, ou encore en Gaspésie, où Pascal Bérubé (Régions? Solidarité sociale?) est déjà le doyen de la députation péquiste.

Plutôt que de le laisser se faire battre à l'élection à la présidence de l'Assemblée nationale, il faudra bien trouver un petit quelque chose (whip?) à François Gendron.

◆ ◆ ◆

Se faire élire à Montréal deviendra bientôt un passeport pour un poste de ministre dans un gouvernement péquiste. Faisant déjà office d'éminence grise, Jean-François Lisée (Relations internationales?) est incontournable. Mieux vaut qu'il réserve ses brillantes idées au Conseil des ministres plutôt que de faire de la stratégie ouverte. M^{me} Marois pourra aussi compter sur lui pour surveiller Bernard Drainville, et vice-versa.

Daniel Breton en est un autre dont il faudra freiner les ardeurs, mais il serait plus inspirant à l'Environnement que Scott McKay. Nicole Léger devra son éventuel ministère (Famille?) autant aux impératifs de la parité qu'à son indéfectible fidélité à M^{me} Marois.

Même si elle ne se fait aucune illusion quant au sort que les partis d'opposition réservent à sa «nouvelle loi 101», la nouvelle première ministre veut faire le débat et il s'annonce acrimonieux. Il faudrait donc mieux laisser le dossier à Yves-François Blanchet, qui pourrait cumuler la Langue et l'Immigration, comme Gérard Godin l'a fait jadis. Maka Kotto pourrait hériter de la Culture, mais cela tiendrait moins à ses mérites qu'à la géographie.

mdavid@ledevoir.com

COMMISSION CHARBONNEAU-DEVINE QUI VIENT TÉMOIGNER?

La mainmise du génie-conseil sous examen

Les audiences publiques de la Commission sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction recommencent lundi. Témoins volontaires ou sous la contrainte, la liste est longue de ceux qui détiennent un morceau du grand casse-tête; Le Devoir vous en propose une, non exhaustive, non pas pour soulever des doutes, mais pour pointer en direction de quelques personnes riches d'informations permettant de démêler l'écheveau dans lequel est plongé le Québec depuis trois ans. Deuxième volet: le génie-conseil.

KATHLEEN LÉVESQUE

La participation des firmes de génie-conseil à chacune des étapes du processus d'octroi de contrats publics, tant au gouvernement — y compris dans les sociétés d'État comme Hydro-Québec — que dans les municipalités, est devenue incontournable. Les firmes préparent, gèrent, encadrent la majorité des chantiers de construction en lieu et place des corps publics qui leur abandonnent ainsi des fonctions stratégiques.

Cette mainmise des firmes de génie-conseil prend différentes formes. Par exemple, au ministère des Transports (MTQ), un comité de concertation auquel siègent des représentants des principales firmes détermine les millions de dollars d'investissements annuels dans les travaux routiers. Cet étroit partenariat a conduit à des dérapages dont a fait écho le rapport de l'Unité anticollusion du MTQ, communément appelé le «rapport Duchesneau», qui est à l'origine de la création de la commission Charbonneau.

Mais il y a plus. Des firmes de la grande région de Montréal se répartiraient entre elles les différents projets, restreignant d'autant la concurrence. La démonstration de cette collusion reste toutefois à faire.

Chose certaine, une certaine promiscuité s'est installée entre le privé et les donneurs

d'ouvrage. On brasse des affaires avec les clients devenus des amis que l'on invite, par ailleurs, au Centre Bell, au golf, en voyage et pourquoi pas, à la maison ou au mariage des enfants.

Ces firmes refusent toutefois de s'inscrire au registre des lobbyistes comme les y oblige pourtant la loi. Elles estiment faire du développement des affaires et non pas des activités d'influence.

Dans ce contexte, la commission Charbonneau pourrait trouver intéressant de se faire expliquer le modèle d'affaires des firmes de génie-conseil. Voici quelques propositions.

Groupe SM L'entreprise est dirigée par Bernard Poulin, un libéral notoire et ami de Jean Charest. M. Poulin est souvent identifié comme un collecteur de fonds du PLQ, ce qu'il a réfuté au cours des dernières années. Le Groupe SM est connu du grand public à cause du scandale Contrecœur. L'entreprise a réalisé l'étude de décontamination des sols de ce projet immobilier.

Aux côtés de M. Poulin on retrouve Gérard Laganière, vice-président recherche et développement de projets dont les accointances péquistes sont connues. M. Poulin a également à son emploi Robert Marcell, fonctionnaire montrealais congédié après avoir voyagé en 2008 aux frais de l'entrepreneur Joe Borsellino (Construction Garnier), ainsi que Ginette Boivin, responsable du financement pour le Parti québécois blâmée par le rapport Moisan.

Dessau L'entreprise a fêté ses 50 ans de réussite commerciale en 2007 en présence de Jean Charest. Quelques semaines plus tôt, le rapport d'enquête sur l'effondrement du viaduc de la Concorde était déposé sans blâme pour les concepteurs de l'époque, Desjardins-Sauriol, soit l'ancêtre de Dessau.

L'entreprise est dirigée par Jean-Pierre Sauriol, qui avait embauché l'ex-président du comité exécutif de Montréal Frank Zampino (accusé de fraude dans le dossier Contrecœur). Son frère Rosaire est particulièrement actif

dans le démarchage. Il a notamment séjourné sur le désormais célèbre bateau de Tony Accurso, le *Touch*.

La filière politique est importante dans le développement des affaires de l'entreprise. On y retrouve Benoît Savard, qui a été organisateur en chef du PLQ jusqu'en 2007, et Denis Guindon. Ce dernier est un péquiste de longue date. Il a présidé la campagne de financement de Bernard Landry lors de la course au leadership de 2001.

Génies conseil Il s'agit d'une petite entreprise, dirigée par Michel Lalonde, qui opérait jusqu'à l'année dernière sous la bannière de Groupe Séguin experts-conseils, très connue dans le monde municipal montréalais.

Roche La vice-présidente de l'entreprise, France Michaud, a notamment été accusée de fraude dans le scandale de Boisbriand. M^{me} Michaud était une contributrice assidue aux caisses électorales libérale et péquiste.

Son ex-collègue Gilles Cloutier, également vice-président, a déclaré il y a quelques mois à l'émission *Enquête* de Radio-Canada qu'il avait fourni, lorsqu'il était en fonction, des prêts-noms pour financer les partis politiques. M. Cloutier a également reconnu avoir masqué des contributions illégales à des partis municipaux, en plus d'avoir distribué des cadeaux à des politiciens.

BPR Présidée par Pierre Lavallée et auparavant par Paul Lafleur, BPR se montre particulièrement dynamique dans les dossiers de gestion de l'eau dans le monde municipal, comme ce fut le cas à Saint-Irénée, dans Charlevoix, ou à Montréal, avec le contrat des compteurs d'eau.

BPR a eu à son emploi Jean D'Amour avant qu'il soit député libéral, pour faire du développement des affaires. À cette époque, il présidait le PLQ. Par la suite, il a été reconnu coupable de lobbyisme illégal.

Le Devoir



La juge France Charbonneau et le commissaire Renaud Lachance reprennent leurs travaux lundi.

GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

« La souveraineté, c'est pour les calendes grecques »

L'ex-chef péquiste Lucien Bouchard est d'avis que les Québécois ont tourné le dos au projet

ALEXANDRE SHIELDS

L'ancien premier péquiste Lucien Bouchard n'en démord pas: le Parti québécois doit laisser tomber l'idée de tenir un référendum sur l'indépendance du Québec, d'autant plus que celle-ci est désormais repoussée «aux calendes grecques». En entrevue à l'émission *Les francs-tireurs*, sur les ondes Télé-Québec, il s'est même emporté contre l'idée de tenir un référendum d'initiative populaire, allant même jusqu'à évoquer une implication politique active pour combattre cette promesse de Pauline Marois.

«Quand je pense qu'on veut permettre à une minorité de 15% de nous renvoyer à l'abattoir, je tombe des nues. C'est totalement irresponsable. Si je me réactive politiquement, ce sera pour combattre ça», a-t-il lancé, visiblement irrité, dans le cadre d'une longue entrevue diffusée mercredi soir.

L'ancienne tête d'affiche du camp du Oui en 1995 a néanmoins laissé entendre qu'il est toujours souverainiste. M. Bouchard estime cependant qu'«il ne faut pas faire de référendum, parce qu'on va encore se faire battre et on va encore nous affaiblir. On n'a pas le droit d'en perdre un autre». Un message qu'il répète dans *Lettres à jeune politicien*, un livre de 116 pages qu'il vient de lancer et qui l'amène à donner une série d'entrevues aux médias.

Pour Lucien Bouchard, il ne fait aucun doute que les Québécois ont définitivement tourné le dos à l'indépendance. «La souveraineté, c'est

pour les calendes grecques. Plus [les péquistes] en ont parlé durant la campagne, plus elle baisait. La population ne veut pas de référendum. Il y a un message clair.»

Le président du lobby pétrolier et gazier au Québec estime que le Québec devrait plutôt se concentrer sur d'autres «priorités»: l'éducation, la santé, la création de richesse et le développement des ressources naturelles. Mais il juge que le PQ ne peut pas, à l'heure actuelle, affronter ces défis. «Le Parti québécois n'a pas de programme économique», a-t-il laissé tomber.

Économie et éducation

Il s'en est également pris à ceux qui l'ont accusé d'avoir «trahi» le rêve de l'indépendance. «Est-ce que j'ai trahi la cause? C'est moi qui ai amené la cause le plus près du succès. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui a amené la souveraineté plus près de la Terre promise? Je pense que c'est une chose qu'on ne me pardonne pas dans certains milieux du Parti québécois. Qu'ils rendent la souveraineté à 49% et ils pourront me parler. En attendant, qu'ils se tiennent bien tranquilles.»

«Ami» de longue date de Paul Desmarais, de Power Corporation, Lucien Bouchard s'est lancé dans un vibrant hommage au milliardaire fédéraliste. «On va reconnaître que c'est un homme parfaitement honorable, c'est homme d'une grande générosité, extrêmement cultivé, très intelligent, qui aime le Québec, qui aime aussi le Canada, et qui fait beaucoup pour les Québécois, souvent de façon

anonyme, qui ne mérite pas qu'on le perçoive comme quelqu'un de sulfureux, au contraire.»

Invité par l'animateur Richard Martineau à parler des distinctions entre la gauche et la droite économique, l'associé dans le cabinet d'avocats Davies Ward Phillips & Vineberg a raillé ceux qui se disent de gauche. «Dans le discours qu'on dit «de gauche», on ne nous dit jamais comment on va financer ça. On fait rêver les gens, une société utopique, mais on ne dit jamais comment on va la payer.» Le projet souverainiste aurait d'ailleurs commis l'erreur de se définir comme un projet porté par idéaux progressistes. «La gauche, ce n'est pas le chemin pour arriver à la souveraineté. Il faut être inclusif. Si on veut faire bouger une société d'une façon aussi substantielle, il faut que tout le monde soit présent. On ne peut pas s'aliéner les décideurs économiques.»

Lucien Bouchard croit qu'il est toutefois plus simple de se dire de gauche et de se croire «généreux». Or, a-t-il insisté, un gouvernement doit savoir dire non. Il aurait ainsi refusé de reculer sur la question de la hausse des droits de scolarité, malgré le mouvement social du printemps dernier. «Tu n'as pas le droit de céder parce qu'il y a une pression. Ce n'est pas la pression qui doit te faire céder. Ce n'est pas parce qu'il y a des gens qui marchent dans la rue qu'ils ont raison», a-t-il affirmé.

Le Devoir

ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les promoteurs immobiliers ne peuvent pas développer un projet sans tenir compte de l'opinion des citoyens, statue la Commission de consultation publique de Montréal.

AHUNTSIC

Le projet de logements Musto est rejeté

BRIAN MYLES

Les promoteurs ne pourront plus faire l'économie d'une participation citoyenne en amont de la réalisation d'un projet immobilier.

C'est du moins la principale leçon que retiennent les trois partis politiques à l'hôtel de ville après que l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) eut rejeté sans ménagement un projet de construction de 932 logements en copropriété sur les anciens terrains du ministère des Transports, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

L'OCPM recommande au conseil municipal de bloquer le projet du promoteur Musto, qui propose la construction de huit bâtiments de quatre à douze étages sur un site d'une superficie de moins d'un demi-kilomètre carré.

Plus de 1000 citoyens se sont mobilisés contre le projet, du jamais vu selon l'OCPM. On compte sur les doigts d'une seule main les mémoires positifs soumis lors de la consultation publique, contre 120 mémoires négatifs.

Dans son rapport, l'Office dénonce la hauteur et la densité du projet, qui déroge aux limites de six étages fixées pour le secteur. Musto n'a pas fourni de preuves convaincantes pour obtenir une dérogation, et son projet manque d'originalité. L'Office déplore l'absence d'une planification détaillée pour ce secteur en friche d'Ahuntsic-Cartierville et le manque flagrant de consultations.

L'administration Tremblay prend acte de cette réprobation unanime. « Les citoyens veulent prendre part à l'élabo-

ration d'une vision de développement pour ce secteur, et c'est pourquoi nous entreprendrons une démarche de planification participative », a dit le président du comité exécutif, Michael Applebaum, par voie de communiqué.

Le conseiller du district de Sault-au-Récollet, Étienne Brunet, accueille avec satisfaction le rapport de l'Office,

qui épouse les conclusions de son parti, Vision Montréal. « Il faut que ça reparte sur des nouvelles bases, a-t-il dit. Les promoteurs doivent reconnaître qu'il ne peuvent plus faire du développement à Montréal sans faire de consultations. Les citoyens doivent être impliqués en amont, et non quand le projet est déjà ficelé. »

Projet Montréal se montre aussi satisfait. Le parti n'est pas contre la revitalisation du site, à la condition d'impliquer les citoyens et de rendre le développement acceptable à leurs yeux.

Le promoteur digère mal ces critiques. Le président de Construction Musto, Marco Musto, a renvoyé la balle aux élus dans un communiqué. Il leur demande « d'assumer leurs responsabilités », en adoptant un règlement de zonage qui sera conforme au plan d'urbanisme pour faciliter la réalisation de son projet. Le promoteur assure qu'il a respecté toutes les étapes du processus décisionnel à Montréal. Il a déjà payé plus d'un million en taxes pour ce terrain, acquis au coût de 7,1 millions. Il réclame un remboursement immédiat, et un congé de taxes jusqu'à l'adoption de ce nouveau règlement de zonage.

Le Devoir

Un contrat de 3 millions pour Accurso

L'entreprise Gastier réalisera des travaux à l'usine de production d'eau potable Atwater

BRIAN MYLES

Une des entreprises de Tony Accurso, Gastier, a décroché un nouveau contrat de 3,18 millions à Montréal.

Il s'agit là d'une nouvelle manifestation des failles de la loi contre la fraude dans l'industrie de la construction (loi 35).

La semaine dernière, le comité exécutif a approuvé l'octroi d'un contrat de 3,18 millions à Gastier (une autre compagnie de M. Accurso) pour réaliser des travaux d'électricité à l'usine de production d'eau potable Atwater.

L'entreprise a présenté la plus basse des six soumissions reçues, à un prix de 26% supérieur à l'estimation réalisée par le consortium Dessau et SNC-Lavalin, qui était de 2,4 millions.

Puisque l'écart entre la soumission de Gastier et l'évaluation des travaux par la Ville

était supérieur à 20%, le dossier a été soumis à la Commission permanente sur l'examen des contrats.

La Commission a jugé la soumission conforme, l'écart étant attribuable à une évaluation à la hausse du coût des travaux. On a découvert notamment de l'amiante dans le bâtiment et la présence de câbles électriques cachés ou non répertoriés.

Le conseil municipal se prononcera sur l'attribution du contrat lors de sa prochaine séance publique, le 24 septembre.

L'octroi d'un nouveau contrat à une entreprise de Tony Accurso arrive au moment où le maire Gérard Tremblay confirme l'annulation de trois contrats d'une valeur de 18,5 millions à Louisbourg SBC, propriété de M. Accurso. Cette démarche a valu à la Ville une mise en demeure de l'entrepreneur.

Encore mercredi, le maire Gérard Tremblay a demandé un resserrement de la loi 35 lorsqu'il a confirmé l'annulation des trois contrats litigieux (sans liens avec celui de l'usine Atwater).

Corrections demandées

Le maire a écrit au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) une première fois en juin pour exiger une correction rapide des brèches dans la loi 35. Le Parti québécois a promis d'agir vite à ce sujet.

Les entrepreneurs condamnés pour fraude fiscale ne peuvent obtenir de contrats publics pendant cinq ans en vertu de cette loi. Ils peuvent cependant contourner la loi en utilisant les permis de construction de leurs compagnies apparentées ou ceux de nouvelles compagnies.

C'est le cas de Tony Accurso. Deux entreprises de l'homme d'affaires (Simard Beaudry et Construction Louisbourg) ont plaidé coupables à des accusations de fraude fiscale. En 2010, elles avaient éludé 4 millions de dollars en impôts fédéraux.

Cela n'a pas empêché M. Accurso d'obtenir de nombreux contrats par le truchement de compagnies apparentées, telles que Louisbourg SBC ou Gastier.

Selon des données rendues publiques récemment par Projet Montréal, les entreprises de Tony Accurso ont récolté 65 millions en contrats d'infrastructures dans la métropole pour l'année en cours.

Tony Accurso a été arrêté et accusé de fraude au criminel dans deux affaires distinctes au cours des derniers mois. Il n'a pas encore subi son procès.

Le Devoir



TOM HANSON LA PRESSE CANADIENNE

Les maisons de chambres peuvent être une étape décisive pour mettre fin à l'itinérance.

Les maisons de chambres en péril

Les organismes communautaires ne répondent plus à la demande

CAROLINE MONTPETIT

On la paye 350 ou 600\$ par mois, avec une cuisine ou une salle de bain partagée. Son client type est un homme seul, de 40 à 50 ans, sans emploi ou vivant de faibles revenus, parfois immigrant. Mais on y trouve aussi différents types de personnes vulnérables.

La chambre est souvent le dernier retranchement de personnes à statut précaire avant la rue, ou encore le premier pas pour en sortir. Pourtant, le parc de maisons de chambres de Montréal ne cesse de diminuer, et la transformation de ces chambres en logements supervisés, gérés par des organismes communautaires, ne suffit pas pour combler les besoins.

C'est ce qui ressort, en somme, d'un rapport déposé au conseil municipal de Montréal, au mois d'août dernier, par la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise.

En 2006, on trouvait encore 4252 chambres à louer à Montréal, le chiffre regroupant tant les chambres privées que celles supervisées par des organismes communautaires.

Près des trois quarts (66%) de ces maisons se trouvent dans les arrondissements de Ville-Marie, du Plateau-Mont-Royal et de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Ce sont des quartiers où la pression immobilière est forte et où il peut être avantageux pour un propriétaire de transformer l'immeuble en condos, en gîte, ou encore en « bed and breakfast ».

L'an dernier, un immeuble de la rue Saint-André, qui abritait des chambres depuis 30 ans, a ainsi été transformé en condominiums, évinçant 17 personnes, dont une femme de 79 ans et son fils souffrant de problèmes de santé mentale.

« Les règlements sur l'éviction de locataires et sur la transformation en condos sont parfois

contournés, et les personnes vulnérables à qui on demande de s'en aller vont souvent le faire sans penser à contester », explique Marjolaine Despars, du RAPSIM, le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal.

Situation précaire

Le phénomène des maisons de chambres est pourtant un élément traditionnel du paysage montréalais. Elles y sont apparues au XIX^e siècle, durant la vague d'industrialisation qui forçait l'exode des campagnes vers les villes. À partir des années 1970, ces chambres sont désormais aussi fréquentées par des jeunes et des femmes, des chômeurs et des travailleurs précaires, comme le rappelait le RAPSIM dans un rapport sur les maisons de chambres, intitulé *Maisons de chambre en péril*, en janvier 2010.

Construit il y a 100 ans, le parc des maisons de chambres, comme ses proprié-

taires, vieillit. Les problèmes d'isolation thermique et d'acoustique, ou encore de salubrité sont fréquents. Et en 2011, le Programme d'acquisition de maison de chambres avec la SHDM, qui permettait la conversion de ces chambres en logements supervisés, a pris fin.

La Ville de Montréal a déjà pris des engagements pour pallier la situation précaire des chambreurs, dont l'achat ou la rénovation de 300 chambres par des organismes à but non lucratif, ainsi qu'un projet pilote concernant la salubrité, la sécurité et l'entretien des maisons de chambres. Mais dans ses recommandations, la Commission demande qu'on recense les chambres disponibles à Montréal, qu'on assure le maintien du parc par un plan d'action et qu'on intensifie le soutien auprès des personnes vulnérables qui les habitent.

Le Devoir

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

MONTRÉAL D'ÉCOLES PRIVÉES expos

Le 16 septembre
HILTON MONTRÉAL BONAVENTURE
SÉMINAIRES D'INFORMATION: 10H30 - 12H00
SALLE D'EXPOSITION: 12H00 - 16H00

NUMÉRISATION UTILISER VOTRE APPAREIL MOBILE POUR UN ENREGISTREMENT RAPIDE ▲

PRÉ SENTÉ PAR **OUR KIDS** THE TRUSTED SOURCE
COMMANDITAIRES **LAIS**
PARTENAIRE MÉDIA **LE DEVOIR** Une vie de penser

économisez 50% SUR LE PRIX D'ENTRÉE RÉGULIER 20 \$ inscrivez-vous

► **ourkids.net/expo**

ACTUALITÉS

HÔPITAL DE LAKESHORE

Plus de 600 coloscopies devront être reprises

Une analyse a mis en lumière des anomalies dans la conduite des examens

JEANNE CORRIVEAU

Soupçonnant que des coloscopies réalisées entre 2009 et 2012 dans son établissement puissent être incomplètes, la direction de l'Hôpital général de Lakeshore a décidé de proposer à 684 patients de reprendre l'examen.

Le médecin qui avait effectué ces examens ne travaille plus à cet hôpital, mais depuis juin dernier, une limitation dans la pratique de la médecine lui a été imposée et son cas fait l'objet d'une enquête de la part du Collège des médecins du Québec.

Le Dr Richard Germain, président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de l'Ouest-de-l'Île, a fait savoir mercredi que c'est une évaluation détaillée des dossiers qui avait permis de détecter des anomalies dans les examens de coloscopie. «*Nous n'avons pas assez d'évidences, quand on regarde le dossier, que toutes les parties du côlon ont été visualisées adéquatement selon les standards. C'est la raison pour laquelle on considère que les examens pourraient être incomplets*», a-t-il expliqué.

Rappelons que les coloscopies sont des examens de l'intérieur du côlon qui permettent notamment de déceler la présence de lésions précancéreuses.

Les autorités ont voulu être rassurantes, insistant sur le fait que la reprise des examens serait effectuée à titre préventif. Reste qu'un risque subsiste quant à la possibilité de diagnostics erronés, mais il serait réduit, a-t-on souligné.

Tous les patients ont été contactés par lettre recommandée et le CSSS souhaite que la reprise de coloscopies puisse être réalisée dans les trois prochains mois. Des ententes ont d'ailleurs été conclues avec d'autres établissements de santé pour faciliter la reprise des examens. De plus, les patients concernés pourront être vus par le personnel du CSSS de l'Ouest-de-l'Île les soirs ou la fin de semaine. Ce rappel d'examen ne devrait pas avoir d'impact sur les listes d'attente existantes pour les coloscopies, a-t-on indiqué.

Pratique restreinte

L'identité du médecin en question n'a pas été dévoilée, mais il aurait quitté l'hôpital de Lakeshore en janvier dernier. Le Collège des médecins a toutefois indiqué au *Devoir* que, depuis juin dernier, le médecin, qui a une formation en chirurgie générale, était limité dans l'exercice de sa pratique médicale. «*Le médecin s'est engagé à ne plus faire de chirurgies en établissement de santé au Québec, à l'exception d'assistance opératoire. Il s'est engagé, par le fait même, à ne plus faire de coloscopies et il limite sa pratique à la chirurgie en cabinet privé. Donc, il ne fait que des consultations et des chirurgies mineures*», a expliqué Leslie Labranche, coordonnatrice aux relations publiques du Collège des médecins.

Le dossier de ce médecin a par ailleurs été confié à la Direction des enquêtes du Collège, a-t-elle ajouté.

Le Devoir

Les diplomates iraniens ont quitté l'ambassade

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les diplomates iraniens qui étaient en poste à Ottawa ont quitté le pays, mercredi, comme ordonné cinq jours plus tôt par le gouvernement canadien.

L'équipe diplomatique iranienne a quitté le Canada vers midi, selon ce que s'est contentée d'indiquer la directrice des communications du ministre de la Sécurité publique Vic Toews, Julie Carmichael. Les questions subséquentes du *Devoir* sont restées sans réponse.

Il a cependant été impossible de préciser si les 17 diplomates iraniens sont tous partis, ou si certains d'entre eux sont toujours en sol canadien. Lorsque les diplomates libyens avaient à leur tour été sommés par Ottawa de plier bagage en mai 2011, trois des cinq membres du corps diplomatique libyen avaient par la suite réclamé l'asile au Canada. Fin août, le réseau CBC n'avait pas réussi à faire préciser leur statut aujourd'hui.

De passage en Inde en visite officielle, le ministre des Affaires étrangères John Baird a par ailleurs réitéré que la sécurité des diplomates canadiens à Téhéran était menacée depuis quelques années et que son gouvernement avait maintenant décidé d'agir.

«*C'est une ambassade qui était près de la rue et cela ne suivait pas notre politique pour la sécurité de nos diplomates. C'est l'une parmi de nombreuses raisons pour lesquelles on a fermé l'ambassade et ramené nos diplomates au Canada*», a-t-il expliqué en conférence téléphonique mercredi.

Au moment d'annoncer la fermeture de l'ambassade canadienne en Iran — et l'expulsion des diplomates iraniens en sol canadien —, le ministre Baird avait en outre dénoncé l'aide militaire fournie au régime syrien par le régime iranien, son programme nucléaire auquel il refuse de renoncer, ses menaces envers Israël et ses violations des droits de la personne.

Le Devoir



MARCIN SZCZEPANSKI ASSOCIATED PRESS

L'augmentation des droits de scolarité est moins marquée aux cycles supérieurs qu'au premier cycle.

DROITS DE SCOLARITÉ

Une hausse supérieure à l'inflation

La facture des étudiants universitaires de premier cycle a crû de 5% alors que l'inflation a augmenté d'à peine 1,3%

LISA-MARIE GERVAIS

On savait la tendance à la hausse des droits de scolarité ces dix dernières années, voilà que cette augmentation s'est accrue de façon encore plus soudaine depuis l'an dernier, révèle une étude de Statistique Canada. Les étudiants canadiens inscrits à temps plein à un programme de premier cycle universitaire ont payé en moyenne 5% de plus cet automne en frais de scolarité qu'ils l'ont fait en 2011-2012, une hausse nettement plus élevée que l'inflation (1,3%).

«*Les gouvernements continuent de transférer aux étudiantes et étudiants et à leurs fa-*

milles le coût de l'éducation publique», a fait savoir Adam Awad, président national de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, par voie de communiqué. Seule exception: la province de Terre-Neuve-et-Labrador semble choyer ses étudiants, elle qui a gelé ses frais depuis l'année 2003-2004, tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs.

Bien qu'ils augmentent aussi cette année, les droits de scolarité pour les 2^e et 3^e cycles connaissent une hausse toutefois moins marquée en général au Canada. Même si c'est au Québec que l'augmentation a été la plus élevée (9,2% contre une moyenne de 4,5%), la province, avec Terre-Neuve-et-Labrador, demeure toujours parmi les plus abordables pour les étudiants à la maîtrise ou au doctorat (2969\$).

Tout comme les droits de scolarité, les frais supplémentaires obligatoires que doivent payer les étudiants canadiens n'échappent pas à cette ascension. Cette année, ces frais afférents, qui servent à payer les services aux étudiants, ont augmenté de 3,3% par

rapport à l'an dernier, passant de 726\$ à 750\$ en moyenne pour un étudiant au baccalauréat.

Pour Martine Desjardins, la présidente de la Fédération étudiante universitaire (FEUQ), le Québec est «*loin d'être un exemple*». «*Ici, c'est en moyenne 775\$, mais ça peut aller de 400\$ à l'Université du Québec à Rimouski, par exemple, jusqu'à 1200\$ à McGill*», a-t-elle soutenu.

«*Les gouvernements continuent de transférer aux étudiantes et à leurs familles le coût de l'éducation publique*»

M^{me} Desjardins rappelle que la tendance à hausser les frais afférents était telle qu'en 2008, le ministère de l'Éducation avait instauré une réglementation limitant l'augmentation. «*D'ailleurs, on attend toujours la reconduction de la réglementation sur ces frais obligatoires. Si on ne l'a pas, ça rouvre la porte à l'augmentation*», s'est-elle inquiétée.

Les étudiants étrangers ayant choisi de venir étudier

au Canada reçoivent aussi une facture plus salée par rapport à l'an dernier. Partout au pays, les droits de scolarité moyens pour les étudiants étrangers du premier cycle ont augmenté de 5,5% pour atteindre 18641\$ en 2012-2013. Encore une fois, Terre-Neuve-et-Labrador fait exception. Fait à noter, les étudiants étrangers inscrits à temps plein à la maîtrise et au doctorat paient en moyenne 13 163\$ en droits de scolarité, soit pas mal moins que leurs camarades du premier cycle.

Le Québec, qui possède une réglementation pour limiter la hausse, demeure une destination de choix pour les étudiants étrangers. «*Mais maintenant, on ne sait toujours pas ce qui va arriver avec les frais de scolarité des étudiants étrangers, s'ils vont être encore plus déréglementés ou pas*», a dit Martine Desjardins. «*C'est un dossier à suivre, surtout quand on sait que les étudiants étrangers sont la vache à lait des universités. C'est dommage, mais c'est ça.*»

Le Devoir

Des diplômes à prix variable

Dentisterie	16910\$
Médecine	11891\$
Pharmacie	10297\$
Génie	6552\$
Éducation	4006\$

Source : Statistique Canada

Anglais intensif: plus de 200 enseignants de cégep exigent un moratoire

LISA-MARIE GERVAIS

Des profs de cégep exigent un moratoire sur l'implantation du programme d'anglais intensif dans toutes les classes de 6^e année du primaire. C'est la demande qu'ont faite plus de 200 enseignants de français et de littérature d'au moins dix cégeps à travers le Québec, surtout de la région de la capitale nationale, en envoyant hier une lettre à la ministre de l'Éducation du gouvernement libéral sortant, Michelle Courchesne.

«*En fait, la lettre [...] s'adressait initialement aux ministres du gouvernement libéral étant donné que les signatures ont été*

recueillies au mois de mai», a expliqué Anna Kowalczyk, enseignante de français au cégep Sainte-Foy. Elle souligne que la missive, qui est une charge à fond de train contre ce programme controversé, sera également envoyée à la nouvelle première ministre, Pauline Marois, et à son gouvernement puisque le contenu «*s'adresse indirectement à eux*».

Le texte déplore «*le changement pour le changement*» et les réformes successives du système d'éducation «*au gré des modes et des gouvernements*». Plus que tout, les enseignants s'inquiètent de la faiblesse des élèves en français et croient que le programme d'anglais intensif ne fera que l'exacerber.

«*Comment admettre qu'une interruption de cinq mois dans l'apprentissage du français ne laisse pas de traces chez des élèves de 11 ans? Plus largement, quel message envoyez-vous à ces jeunes (et à la société entière) sur la place et l'importance du français au Québec quand vous les incitez, qu'ils soient de Montréal, de Sept-Îles ou de Gaspé, à mettre de côté l'étude de cette langue dans laquelle ils grandissent et se développent, qui est encore celle de la majorité des Québécois?*», peut-on lire.

Les enseignants au collégial signataires du texte ne voient pas l'urgence pour les élèves de 6^e année de se débrouiller

en anglais. Ils craignent plutôt que la langue de Shakespeare envahisse les cours d'école. «*Alors que le français est loin d'être maîtrisé, alors que tout autour la société ne fait rien pour le valoriser, le malmenant plutôt allégrement, comment les enfants de 11 ans qui apprendront au quotidien à s'exprimer dans la langue de Shakespeare et de tous les grands monopoles de la culture populaire, qu'ils soient cinématographiques, musicaux ou électroniques, comment ces enfants pourront-ils encore avoir le goût, par la suite, de parfaire leur maîtrise de la langue française?*»

Le Devoir

Besoin de réponses ?

BAZZO.TV
ce soir 21 h

Avec Marie-France Bazzo
La question : comment les jeunes vont-ils changer le Québec ?
Invité : Gabriel Nadeau-Dubois
telequebec.tv

Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

ÉDITORIAL

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Enfin une course

Le Parti libéral sait retomber rapidement sur ses pieds. Il l'a montré ce mercredi en se donnant sans attendre un chef par intérim en Jean-Marc Fournier. Reste à convenir des modalités de la course à la chefferie et de la date du congrès qui élira le nouveau chef. Bonne nouvelle pour ce parti, la succession de Jean Charest sera vivement disputée.

L'atmosphère qui régnait hier dans la salle du caucus libéral était tout sauf morose. Les 50 députés nouvellement élus n'ont pas le sentiment d'avoir perdu tout à fait le pouvoir. Ils ne sont plus au gouvernement, mais ils savent qu'ils pourraient, s'ils font bien leur travail, y revenir rapidement. Cette perspective a de quoi créer un esprit de corps solide qui les a fait se tourner vers Jean-Marc Fournier comme chef intérimaire. Il a l'expérience parlementaire nécessaire, mais surtout, il répondait à l'exigence de neutralité indispensable pour arbitrer la course au leadership.

Le choix d'un nouveau chef se fera dans les meilleures conditions possible dans la mesure où rien n'est joué d'avance. Pendant qu'il a été premier ministre, Jean Charest a fait en sorte d'écartier de son cabinet les députés et ministres qui avaient des ambitions trop affirmées de devenir calife à la place du calife. C'est ainsi que, un à un, furent écartés les Pierre Paradis, Yves Séguin, Thomas Mulcair, Philippe Couillard. Il n'y avait personne qui, au pied levé, aurait pu chausser les souliers de premier ministre, ce qui a sans doute contribué à sa décision de rester en poste pour une dernière campagne électorale. Cela a pour effet de donner une chance égale à tous aujourd'hui.

Les prétendants au poste de chef sont nombreux. Sont en réflexion active Raymond Barchand, Philippe Couillard, Pierre Moreau. D'autres noms pourraient s'ajouter. Tous ne seront pas sur les rangs, mais l'intérêt du parti est qu'il y ait au moins trois solides candidats capables d'animer autour de leur personne un débat d'idées afin de renouveler le programme du parti, ce qui n'a pas été fait depuis longtemps.

Le dernier congrès de ce parti a eu lieu en octobre dernier. L'objet était de mettre à jour le programme qui n'a été que retouché ici et là. Ce congrès a été dominé par un seul débat, soit l'octroi par le gouvernement de réels pouvoirs d'enquête à la commission Charbonneau auquel a finalement consenti le premier ministre. Les congressistes ont bien sûr voté résolution sur résolution, mais les plus audacieuses, comme l'abolition du monopole syndical de l'UPA ou l'adoption d'un nouveau régime de redevances sur les ressources non renouvelables, étaient aussitôt mises de côté par les ministres concernés.

Une course à la chefferie crée une dynamique nouvelle. Les candidats sont obligés de se définir par plus que leurs seules qualités personnelles. Il leur faudra mettre de l'avant des idées et des projets qu'ils exposeront aux militants à l'occasion de tournées et de débats publics. Pendant quelques mois, les militants redeviendront rois et maîtres de leur parti. Ils seront écoutés, ce qui ne leur est pas arrivé depuis 1983, année où a eu lieu la dernière course au leadership.

Cette campagne à la chefferie donnera beaucoup de visibilité au Parti libéral, qui devra toutefois se garder de mettre de côté cet effort de réflexion pour à la place se concentrer sur l'objectif de défaire le gouvernement minoritaire de Pauline Marois le plus rapidement possible. C'est un peu ce que recherchent les apparatchiks du parti qui prônent une course rapide au leadership. Le Parti libéral étant avant tout un parti de pouvoir, il pourrait être de fait cédé à une telle tentation. Ce serait là une décision à courte vue, car une fois que le gouvernement Marois défailte en Chambre, il faudra pouvoir présenter aux électeurs un Parti libéral différent de celui que dirigeait Jean Charest. Même si le 4 septembre 50 députés libéraux ont été élus, le Parti libéral a tout de même été désavoué.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

Le musée fait école

Qui a dit que le musée devait être froid et austère? Assurément pas l'équipe du Musée des beaux-arts de Montréal qui, sous la direction de la tornade Nathalie Bondil, celle qui dégaîne les projets aussi vite qu'elle émet ses idées, vient de doubler la superficie des studios art et éducation destinés aux écoliers et aux familles. Chapeau au mécène et au musée pour un alliage art-école inspirant.

Grâce à un don de l'éditeur scolaire Michel de la Chenelière, le MBAM espère ne plus avoir à refouler chaque année 15 000 écoliers qui auraient espéré mettre le nez au musée mais ne le pouvaient pas, faute de ressources. «Les besoins sont immenses, l'éducation n'attend pas», disait M^{me} Bondil mardi en ouvrant les portes de l'espace chaleureux et ludique dont l'entrée sera libre en tout temps.

C'est le MBAM en entier qui sent le neuf! Après avoir rénové l'ensemble des salles, conçu un nouveau pavillon, inauguré un espace de concert, voilà une zone éducation créée de toutes pièces par des artistes invités — la décoration *street art* du projet En masse est spectaculaire et séduit sur-le-champ. Cette addition pour plus petits n'est pas traitée comme si on s'adressait à un public de moindre importance. Non, les amateurs en herbe ont droit aux honneurs.

Voilà donc comment s'incarne la véritable accessibilité aux arts: on ne s'embarrasse pas d'obstacles financiers, et on cible la jeunesse. Peut-être meilleur public qu'on ne le croit, les plus petits ont le terrain imaginaire encore en friche, un statut idéal pour laisser la culture donner le meilleur de sa richesse à leurs jeunes âmes. En entrant dans la danse le plus tôt possible, ils en redemandent encore et encore...

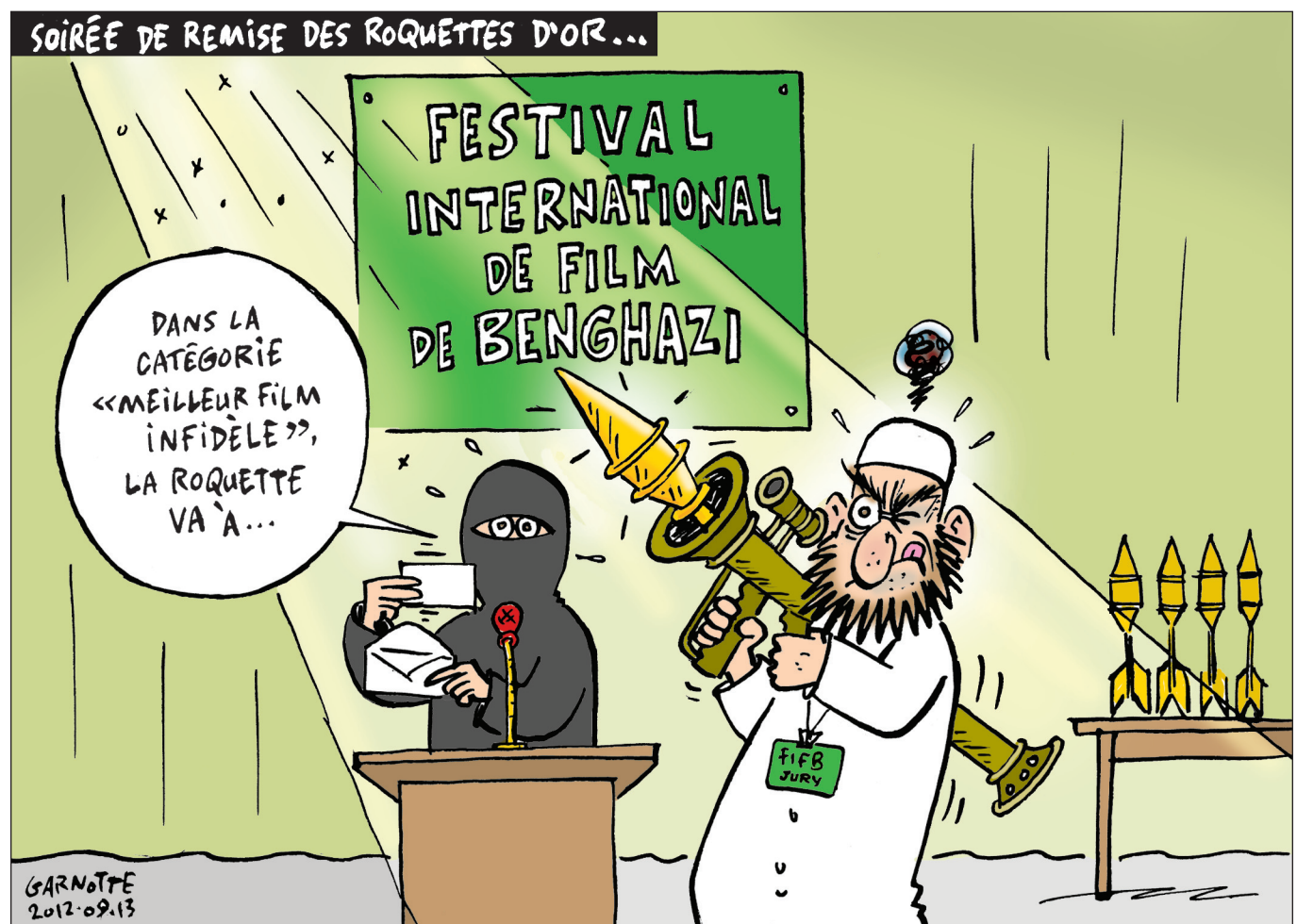
Si les antennes culturelles se démènent autant pour joindre le public scolaire, c'est pour pallier les lacunes gigantesques de l'école, disons-le. Ses programmes laissent un espace minceur à la culture, toujours bonne dernière dans la hiérarchie des priorités et des enveloppes budgétaires. Un partenariat entre les ministères de la Culture et de l'Éducation existe pourtant depuis 20 ans, mais leurs bienfaits restent invisibles.

Alors le culturel, peut-être le mieux placé pour savoir comment cultiver ses jeunes publics, étire ses tentacules. On a vu naître d'abord des musées à vocation scientifique, des antres des civilisations, où toucher rimait avec découvrir et apprendre. Puis, tranquillement, les beaux-arts s'y sont mis, puisqu'il n'y avait là que des gains à engranger. Heureuse chose que cette ouverture du musée à son petit monde. Il y a des tornades inspirantes...

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

La rivalité nécessaire

Les Québécois francophones se sont récemment dotés, dans la foulée de l'attentat du Métropolis, d'un nouveau militantisme pacifiste exigeant l'adoucissement, voire la réinvention des rapports dialogiques entre anglophones et francophones du Québec. Postulant naïvement que les anglophones du Québec, contrairement à ceux des autres provinces, seraient majoritairement progressistes et que la langue française ne serait plus menacée grâce au niveau de bilinguisme élevé de nos concitoyens du West Island, plusieurs francophones clament qu'il est du devoir de la majorité québécoise d'éradiquer à tout jamais la traditionnelle acrimonie ayant contaminé les relations entre nos «bons Anglais» et «nous» depuis toujours, et ce, en créant de nouvelles attitudes susceptibles de réaménager favorablement notre grande dichotomie nationale.

Certes, il faut reconnaître à la tragédie du 4 septembre une certaine catharsis que je respecte, mais derrière ce type d'appel à la réconciliation tous azimuts se terre la menace de la dissolution identitaire. En effet, les hérauts d'une telle posture, parce qu'ils érigent en dogme l'urgence d'en finir avec une différenciation culturelle ségrégative imprégnant, selon eux, les rapports des collectivités québécoises, oublient que sans réelle praxis de la différence, les Québécois de toutes origines seront voués à l'inanité d'un dialogue vide. En effet, le renoncement à la rivalité cultu-

relle qui sous-tend notre histoire commune ne peut inmanquablement que rendre inaptes ceux qui le choisissent à incarner les particularismes culturels dont ils sont les dépositaires. Or, ces particularismes sont au degré zéro de la diversité culturelle et, malgré leur exclusivisme ontologique, constituent les seules véritables richesses culturelles intéressantes à faire connaître à l'autre.

Nicolas Champagne
Montréal, le 12 septembre 2012

Une réflexion s'impose

La présente fait suite à l'éditorial du *Devoir* du 10 septembre intitulé «*La réflexion s'impose*». Je fais partie des 3% de contribuables visés par la taxe «santé» promise par le PQ. Je me suis toujours inclus, de bonne grâce et de bonne foi, dans la catégorie des citoyens gagnés au principe d'une justice fiscale responsable et je n'ai jamais rechigné à ce jour devant ma facture d'impôts, pourtant reconnue, depuis très longtemps, comme l'une des plus lourdes de tous les pays industrialisés. Mais cette fois, je reste incrédule et bouche bée devant cette politique de madame Marois.

Si l'on adoptait désormais comme déterminant le principe qu'elle semble mettre en avant, qui devrait payer le revenu des 1000 médecins supplémentaires attendus d'ici quatre ans? Qui devrait être mis à contribution quand l'on

se décidera enfin à moderniser et à humaniser un tant soit peu le réseau lamentable des CHSLD dont nous disposons? Qui paierait pour la nécessaire réouverture de lits dans les hôpitaux qui, seule, permettrait de désengorger réellement les salles d'urgence et de raccourcir nos inacceptables listes d'attente en chirurgie? Toujours les 130 000\$ et plus?

Madame Marois est la première à savoir que c'est impossible. Elle sait que ces contribuables, bien loin d'être les «riches» que l'on prétend, sont pour une grande part des travailleurs autonomes qui souvent créent des emplois, qui n'attendent pas les subventions de l'État pour investir, qui ne bénéficient d'aucun fond de retraite et qui doivent prévoir leur propre avenir et celui de leur famille.

Cette mesure flatte une fibre démagogique. On dirait qu'elle vise à faire croire aux contribuables moins bien nantis que désormais, ce sont les «riches» qui vont assurer la pérennité de leur système de santé. Dans les faits, elle est inique et irréaliste: elle ne règlera pas le moins du monde le problème auquel elle prétend s'attaquer.

Je me suis étonné pendant la campagne qu'aucun politicien n'ose remettre sérieusement en question cette promesse de madame Marois. Merci d'être l'un de nos rares journalistes à avoir abordé cette question.

Jean Imbeault
Montréal, le 11 septembre 2012

LIBRE OPINION

Réponse à nos détracteurs

PAUL CÔTÉ

Président-directeur général par intérim de l'Agence métropolitaine de transport

Il y a dix ans presque jour pour jour, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) faisait le pari de se joindre à la poignée de villes européennes qui organisaient déjà depuis quelques années la journée En ville sans ma voiture. En dix ans, s'il est une chose dont l'AMT et ses partenaires peuvent se féliciter, c'est d'avoir rejoint chaque année un nombre grandissant de gens, participant ainsi activement à la sensibilisation aux transports alternatifs et à l'augmentation de l'achalandage des divers réseaux de transport collectif desservant la grande région métropolitaine.

On se souvient qu'en 2003, malgré l'opposition des élus, des commerçants et des propriétaires de stationnement du centre-ville, l'événement avait été un grand succès, permettant au public de profiter pour la première fois d'un périmètre entièrement piétonnier en plein cœur de la ville. Depuis, ce rendez-vous annuel est devenu un incontournable de l'automne montréalais et nous en sommes fiers.

En 2010, fort de sept éditions couronnées de succès, l'événement est même devenu En ville sans ma voiture toute la semaine!, à l'image de la semaine de la mobilité européenne. Le but était simple: renforcer la présence d'un évé-

nement revendicateur rejoignant toujours plus de gens.

L'organisation d'un événement comme En ville sans ma voiture ne peut cependant pas se faire sans déranger quelques habitudes bien ancrées dans le quotidien des Montréalais, des commerçants et des instances publiques. Ainsi, année après année, l'AMT a eu la difficile tâche de revoir le concept de l'événement dans une volonté constante d'en augmenter la portée (étendue du périmètre fermé à la circulation, durée de l'événement, nombre d'activités, gratuité, etc.), tout en jonglant avec les sensibilités du public, des commerçants et les restrictions imposées par la circulation chaotique du mois de septembre à Montréal.

Depuis que cette journée existe, elle est accompagnée de son lot de détracteurs qui ne se privent pas de dire que l'AMT n'en fait pas assez, que l'événement s'essouffle ou qu'il n'a plus raison d'être si ce n'est que pour faire plaisir à quelques piétons une fois par année. Les discussions générées par les diverses tables rondes de médias et d'experts organisées l'an dernier ont d'ailleurs fortement appuyé ces critiques, mais ont aussi permis de soulever un point qui passe inaperçu chaque année.

L'événement et son étendue ne sont pas du ressort unique de l'AMT et, trop souvent, on semble oublier que même si toute la volonté pour qu'En ville sans ma voiture

grandisse y est, plusieurs obstacles se dressent devant elle. Inévitablement, l'organisme finit par porter sur son dos un blâme qui ne devrait pas être que le sien.

Cela dit, l'AMT est toujours à l'écoute de la critique et surtout ouverte aux suggestions qui l'accompagnent, tentant de son mieux d'intégrer les bonnes idées et les commentaires constructifs dont l'événement fait l'objet. Cette année, nous avons choisi de faire un bilan de l'évolution des transports alternatifs en dix ans, mais surtout de poser un regard sur l'avenir des transports actifs et collectifs dans la région métropolitaine. Après dix ans de sensibilisation, nous avons voulu faire évoluer En ville sans ma voiture vers une participation citoyenne différente. Ce sera plus que jamais le moment pour tous de faire valoir des idées inédites et novatrices, et l'AMT espère fortement que les plus critiques soient au rendez-vous.

Le forum qui aura lieu le 21 septembre au Vieux-Port sera sans doute l'occasion d'explorer une fois pour toutes une question qui revient à l'AMT depuis dix ans. Si des villes comme Londres, Santiago du Chili ou des centaines d'autres parviennent à transformer sans encombre et avec l'appui populaire leur centre-ville en zones piétonnes plusieurs jours par an, pourquoi Montréal fait face à tant d'obstacles lorsque vient le temps d'organiser une seule journée sans voiture? Je pose la question.

LA RÉPLIQUE — DIVISION DU VOTE

L'exode de la gauche silencieuse

PAUL ST-PIERRE PLAMONDON
JEAN-FRANÇOIS GINGRAS

Membres de Génération d'idées

Au cours des deux dernières années, une partie substantielle de l'espace médiatique québécois a été occupée par les revendications de la gauche. Les indignés ont d'abord dénoncé le fait que l'écart entre les riches et les pauvres se creuse de plus en plus et que certains acteurs du secteur privé, notamment du milieu de la finance, se servent de leur influence auprès des décideurs politiques pour pallier leurs dérapages à même les fonds publics.

Les carrés rouges ont, peu de temps après, investi la place publique au nom de l'accessibilité à l'éducation et du caractère inéquitable d'une augmentation des droits de scolarité dans un contexte où la corruption fait perdre à l'État des sommes substantielles et où les coûts du système de santé et des régimes de retraite publics (sous-capitalisés) grugent une part importante du budget au détriment de la relève.

La marche du 22 mars de même que celle du Jour de la Terre du 22 avril, ont démontré que la gauche québécoise est très vivante et pouvait laisser présager un retour du balancier vers la gauche lors des prochaines élections.

Rejet des carrés rouges

Comme souligné par Danic Parenteau dans une lettre ouverte dans les pages du *Devoir* du 7 septembre portant sur la division du vote à gauche, ce retour a manqué cruellement de force. Les dernières élections nous placent devant un constat amer: les partis se situant à gauche ont recueilli en tout 56 sièges. La CAQ et le PLQ, deux partis favorables à la hausse des droits de scolarité et prônant une cure d'amaigrissement dans la fonction publique et dans les dépenses étatiques, ont pour leur part rafié les sièges restants, soit 69, et recueilli plus de 60% des voix.

Selon M. Parenteau, cette situation est attribuable au fait que les trois partis souverainistes et progressistes n'ont pas réussi à unir leurs forces. Bien que nous soyons d'accord avec cette analyse, nous croyons par ailleurs qu'elle élude deux autres phénomènes importants: le rejet de l'approche contestataire des carrés rouges et l'exclusion des progressistes qui ne veulent pas d'un référendum à courte échéance.

LE DÉCLENCHEUR

Les rangs dispersés

«Les forces souverainistes se sont lancées dans la campagne électorale en rangs dispersés. La démarche du Front uni a échoué. Le Parti québécois, Québec solidaire et Option nationale ont tous trois opté pour une stratégie du tout ou rien. Cette division du vote s'est traduite le 4 septembre par cette victoire en demi-teinte. Un pouvoir majoritaire était possible, mais c'est d'un gouvernement minoritaire dont les forces souverainistes devront se contenter.»

Danic Parenteau, professeur au Collège militaire royal de Saint-Jean, *Le Devoir*, 7 septembre 2012

nistes et progressistes n'ont pas réussi à unir leurs forces. Bien que nous soyons d'accord avec cette analyse, nous croyons par ailleurs qu'elle élude deux autres phénomènes importants: le rejet de l'approche contestataire des carrés rouges et l'exclusion des progressistes qui ne veulent pas d'un référendum à courte échéance.

Gauche constructive et modérée

D'une part, la gauche incarnée par les carrés rouges est une gauche à saveur très contestataire, dans la tradition du syndicalisme de combat, caractérisée par une vision de la lutte des classes et par l'idéal de la prise du pouvoir par le peuple, par des moyens coercitifs si nécessaire. Cette approche, largement endossée par Québec solidaire, a rejoint également le Parti québécois en raison de son association avec les carrés rouges durant la grève et par la candidature de Léo Bureau-Blouin, même si celui-ci n'est en fait pas vraiment de l'école de pensée de la gauche radicale.

Il est possible que la gauche silencieuse ne soit pas en accord avec l'approche du syndicalisme de lutte et qu'elle soit plutôt à la re-

cherche d'une gauche constructive et modérée, à l'image des gouvernements sociaux-démocrates que l'on a connus à plusieurs reprises au Québec depuis la Révolution tranquille, ou de l'approche scandinave en social-démocratie qui mise davantage sur la compétence et l'efficacité dans l'intervention et la redistribution de la richesse par l'État que sur les manifestations à grand déploiement.

Serait-il possible que la gauche actuelle ne réussisse pas à incarner l'efficacité dans la gestion de l'État, ce dont se targuent le PLQ et la CAQ? Est-il possible que certains progressistes, exaspérés par le conflit étudiant, aient décidé de se tourner à droite? Nous croyons qu'une partie de la gauche silencieuse a fini par voter à droite lors des dernières élections, car elle n'endossait pas complètement la conduite du mouvement étudiant et recherchait de la stabilité.

Une division qui peut continuer

D'autre part, à la lumière de l'offre de partis, il semble implicite au Québec que toute personne «progressiste» est forcément «souverainiste», à un point tel que les partis de gauche sont presque tous souverainistes, alors que les partis de droite sont fédéralistes.

Or, le sujet de la souveraineté a toujours divisé le vote québécois en deux et il est faux de penser que la gauche silencieuse souhaite nécessairement la tenue d'un troisième référendum au cours des prochaines années. Le spectre du référendum, qui a été amplement exploité par le PLQ (également par la CAQ) lors de la dernière campagne, aura sûrement favorisé l'exode d'une partie de cette gauche silencieuse vers des partis plus à droite.

En misant sur le syndicalisme de lutte et sur le souverainisme «pressé», la gauche québécoise court le risque de poursuivre la division des troupes et d'éloigner une frange de la population québécoise, pourtant réceptive au progressisme, vers des partis de droite qui leur garantissent la stabilité et l'efficacité dans la gestion de l'État. Ce risque est réel et, comme le matin du 5 septembre dernier, la gauche québécoise pourrait voir son mal de tête se transformer en migraine.

La culture du mépris

DAVID
DESJARDINS

Jean Charest démissionnait en direct à la télé quand je suis passé devant l'écran, m'arrêtant un moment pour écouter ses adieux tremblants et un peu humides.

Si j'ai souri?

Un peu, oui. Mais ce n'était pas le rictus carnassier de celui qui jouit devant la défaite. Ni un sourire empathique. On ne peut quand même pas déplorer la fin d'un spectacle trop long où les acteurs comme le metteur en scène semblent se moquer du public depuis le début.

En fait, j'ai souri pour moi-même en songeant qu'on voyait partir un grand maître du genre. Un politicien d'une qualité rare, dans la mesure où la politique est affaire de manipulation; cette capacité de surfer sur les envies du moment et les sautes d'humeur du peuple.

Et Jean Charest surfait comme un dieu.

Rarement aura-t-on vu un politicien aussi bien maîtriser l'art du «spin» politique, tactique essentiellement publicitaire qui consiste à maquiller un slogan pour qu'il ressemble à une idée, puis à le répéter assez souvent pour qu'il devienne une vérité.

C'est ce que je retiendrai de Jean Charest: sa capacité à investir l'espace médiatique pour remplir le vide avec encore plus de vide.

Il n'a évidemment pas l'exclusivité de la chose, et dans le genre, François Legault s'est avéré un redoutable adversaire. Mais s'il faut retenir une seule des perles pondues par l'entourage de M. Charest lors de la récente campagne électorale, c'est celle par laquelle il prévenait les Québécois qui s'apprétaient à voter pour la CAQ qu'ils allaient choisir «la culture de la chicane».

C'est du vent, se dit-on lorsqu'on entend l'expression répétée sur toutes les tribunes. Et pourtant, des dizaines de déclarations vaseuses du genre qui ont émaillé les dernières semaines, c'est celle qui a sans doute fait pencher le plus grand nombre d'indécis vers le Parti libéral du Québec.

Jean Charest a eu beau dire que les sondages, «c'est n'importe quoi», il s'appuyait quand même fermement dessus pour mener sa campagne. Tout juste avant que le premier ministre sortant n'y aille de cette déclaration sur la culture de la chicane, un sondage CROP-La Presse révélait que, parmi les électeurs, les indécis semblaient les plus allergiques au changement et à l'instabilité. Selon le sondeur, les indécis étaient aussi en majorité des citoyens peu scolarisés, peu politisés et au revenu modeste. Faciles à manipuler, quoi.

Il n'en fallait pas plus pour que, une deuxième fois en quelques mois, Jean Charest endorme la population pour mieux sauver la vie de son parti. D'abord, en s'opposant au mouvement de grève étudiant, ce qui a divisé le Québec pour mieux lui faire oublier l'unanimité de son dégoût devant les accusations qui planaient sur le gouvernement. Puis, en mettant le doigt dans les stigmates laissés par ces quelques mois de déchirements entre amis et membres de la famille pour mieux laisser craindre qu'avec la CAQ, on pouvait s'attendre à ce genre de climat à long terme.

Du très grand art, avouons. Et en même temps, l'expression d'un extraordinaire mépris pour la population. Surtout les plus faibles, les plus malléables d'entre nous.

J'ai souri en regardant le démissionnaire chialer à la télé, mais il ne s'agissait pas vraiment de se réjouir. D'autres suivraient, usant des mêmes bassesses. J'imaginai plutôt M. Charest nous disant qu'il a toujours agi dans l'intérêt de la population, et il en croirait chaque mot.

C'est ainsi que les forts dominant. Avec la conviction d'être parmi les justes, sans jamais douter depuis les hauteurs du pouvoir. Ils gouvernent avec un sentiment de supériorité morale qui semble ne jamais connaître le moindre fléchissement ni le plus petit doute.

Je suis toujours sidéré de voir avec quelle fierté les politiciens peuvent vanter notre économie, se réjouir de nos réussites, puis nous traiter avec le plus extraordinaire mépris lorsque la petite politique entre en compte.

Nous ne sommes peut-être plus des porteurs d'eau, c'est gentil de leur part de le souligner. Mais visiblement, ils nous prennent encore pour des cruches.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 800 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

Les errements de Nicolas Lévesque

JEAN-NICOLAS CARRIER

Docteur en psychologie et ex-technicien de son

A certains égards, la démarche de certains penseurs peut rejoindre celle des artisans de la vidéo et de la scène. On part par exemple d'une idée, bien souvent puisée dans l'histoire personnelle, ou encore dans l'univers fantasmagorique du créateur. Ce monde intérieur est d'abord transposé hors de soi par le médium de la scénarisation. Ensuite, des comédiens agencent les actes, expriment les passions et incarnent les personnages; l'histoire est maintenant vivante.

Des caméramans captent le tout, les décors et les costumes aussi, dans un rectangle en 4:3 ou en 16:9. Cadrage, profondeur de champ, *white balance*: déjà à cette étape, la réalité de la scène est bien différente d'une autre réalité, celle qu'affiche le moniteur vidéo. En régie, d'autres techniciens s'agitent sur les bonnes sources, sélectionnent les meilleures séquences, laissent de côté les *cuts* qui ne font pas l'affaire. Au final, l'exercice cherche à donner un caractère réel, concret à ce qui n'est au départ qu'une idée puisée dans l'arbitraire du processus de création.

À la différence des artisans de la scène et de la télé, certains penseurs et intellectuels sont parfois ignorants de l'inévitable distorsion qui différencie le concept de sa représentation. Ainsi peuvent-ils confondre le réel avec l'image que leur renvoient leurs perceptions, en dépit de toutes les distorsions de leur lunette idéologique, gardant leurs yeux rivés sur l'écran qu'ils confondent avec le réel. Au contraire, les artisans du spectacle sont plus sensibles au caractère relatif et fragile de la réalité qu'ils fabriquent; ce sont des maîtres illusionnistes et ils le savent très bien.

Explication à l'emporte-pièce

La semaine dernière, un attentat visant notre nouvelle première ministre a été perpétré par un individu hors de sa raison. Il a fait deux victimes. Le premier, mortellement atteint par balle, laisse derrière lui sa fille de quatre ans. Le second, meurtri dans sa chair et son esprit, repose encore à l'hôpital. Devant le désarroi, la douleur et l'effroi que suscite cet acte de terreur, nous cherchons tous à comprendre, impuissants devant l'horreur. Certains ont pu, dans les heures ou les jours suivants, exprimer publiquement diverses théories à saveur psychologisante ou sociologisante, cherchant à leur droite ou à leur gauche les causes et les coupables. Bien sûr, ils se défendent de verser de l'accélérateur sur le brasier, prétendant au contraire en appeler au calme et à la réflexion.

Je fais référence ici plus particulièrement aux propos de M. Nicolas Lévesque, publiés



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Une vigile s'est tenue en la mémoire de Denis Blanchette au lendemain de l'attentat du Métropolis.

dans *Le Devoir* du samedi 8 septembre dernier sous le titre «*Nous sommes tous responsables de l'attentat du Métropolis*». En déplorant le clivage du débat politique et le recours aux formules simplistes, M. Lévesque, paradoxalement, s'adonne à une explication à l'emporte-pièce et dans laquelle il exemplifie ce qu'il prétend dénoncer. Ainsi, tel un scénariste, il construit une trame narrative: le clivage du discours politique infiltre le délire des gens mentalement plus fragiles et oriente leurs plans meurtriers.

Il identifie ensuite les protagonistes, ces personnages dont les actes et les paroles conduisent au dénouement tragique. Ceux-là soufflent à l'oreille du fou: le Mauvais polémiste (chroniqueurs et animateurs de radio), le Mauvais politicien (à droite du centre, on s'en doute). On les présente comme autant de symboles figés, rigides. Ces symboles tiennent lieu de raccourcis qui déforment, simplifient et clivent à outrance une réalité beaucoup plus complexe, aux multiples nuances.

Je doute fortement que ce soit avec ce genre de propos qu'on élèvera la qualité du débat politique

au Québec. Au contraire, les thèses avancées par cet essayiste sont déplorables en ceci qu'elles instrumentalisent le décès d'un homme et la douleur de ses proches, famille, amis, et l'étroite communauté des techniciens de la scène.

Pour le moment, libérons l'avant-scène de nos savantes explications et faisons plutôt place au silence et au recueillement. Ensuite, nous aurons amplement le temps de cheminer dans une réflexion qui saura, je l'espère, nous élever collectivement. Je tiens à présenter mes condoléances à la famille et aux proches du défunt, Denis Blanchette. Aussi, je souhaite au technicien Dave Courage une rapide convalescence.

Je veux, en terminant, rendre hommage au travail des artisans du spectacle: monteuses, chauffeurs, machinistes, sonoriseurs, éclairagistes, techniciens vidéo et bien d'autres métiers encore. Je tiens à mettre en lumière le dévouement et l'enthousiasme que vous manifestez pour ce travail ingrat, précaire, sous-payé, physiquement et mentalement exigeant, mais ô combien passionnant. Anciens collègues de travail, je vous salue.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine: Dominique Remy (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé). **Information politique:** Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Durtisac (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters). **Information culturelle:** Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphanie Baillargeon (médiat), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre) (reporters). **Information économique:** Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre). **Information internationale:** Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (carteuriste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétariat à la rédaction); Karl Retinno-Parazzelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). **DOCUMENTATION:** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bherer (Ottawa), Dave Noël (Québec). **PUBLICITÉ:** Jean de Billy, Jennifer Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Desjard, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). **PRODUCTION:** Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. **INFORMATIQUE:** Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE:** Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). **ADMINISTRATION:** Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

BACHAND

SUIVE DE LA PAGE 1

«S'ils maintiennent leurs positions financières et économiques, il faut être prêt à bloquer ça», a-t-il pesté avant de concéder que les Québécois ne veulent pas nécessairement des élections à court terme. Mais si vis pacem... «Si vous voulez la paix, préparez la guerre», a-t-il lancé.

Du reste, le prochain chef du PLQ, est-ce que ce pourrait être lui, Raymond Bachand? Peut-être. Le député d'Outremont a soutenu ne pas avoir pris sa décision quant à une éventuelle candidature, mais il semblait très tenté. «J'ai un intérêt», a-t-il répété. La semaine dernière, il avait indiqué vouloir consulter ses proches avant de prendre sa décision. Hier, il révélait avoir vidé la question avec son épouse et ses enfants. Et ces derniers lui ont donné l'assurance qu'ils l'appuieraient que la décision soit positive ou non. En définitive, a-t-il ajouté, «ce n'est pas une décision pour moi, c'est une décision pour le parti, c'est une décision pour le Québec».

Le ministre des Transports Pierre Moreau, autre prétendant potentiel, a pris lui aussi le soin d'inscrire sa décision dans un contexte plus large: «C'est un processus qui est très important. Le Parti libéral est une grande institution. Au-delà des ambitions personnelles... on est dans une situation où on est maintenant dans l'opposition et ça nous permet de nous rapprocher de cette base des militants, de faire des réflexions importantes.» M. Moreau estime que des médias exagèrent son degré d'organisation. «Je suis en réflexion. [...] Il n'y a pas d'organisation parce qu'il n'y a pas de décision», a-t-il soutenu, visiblement irrité par les reportages affirmant qu'il tentait de prendre les autres candidats potentiels de vi-

tesse. «Je ne sais pas si on a fait des appels pour moi... Moi, j'ai dit que j'étais en réflexion et non en retraite fermée, alors ce genre de chose-là, ça se fait en prenant contact avec des gens et ça fait partie du processus de réflexion.»

Le ministre du Développement économique Sam Hamad a pour sa part confirmé qu'il se retirait de la course: «Je vais passer mon tour cette fois-ci», a-t-il déclaré. Autre candidate pressentie, Lise Thériault, à l'entrée du caucus, a laissé entendre qu'elle imiterait son collègue Hamad et qu'elle renoncera à plonger dans la course. Quant à l'ancien ministre Pierre Paradis, il n'avait pas fermé la porte à une candidature la semaine dernière, mais s'est refusé à tout commentaire hier.

Pas de couronnement

L'idée d'avoir un «vrai chef» avant le premier budget Marois semblait plaire à plusieurs membres du caucus. «Si on était positionné avant le budget, ce serait assez utile», a opiné le ministre Laurent Lessard. Le président du PLQ, Marc Tanguay, qui a remplacé Tony Tomassi dans Lafontaine, a toutefois indiqué qu'il fallait «prendre le temps de bien faire les choses». Or, bien faire les choses, pour plusieurs élus libéraux, c'est d'«avoir un vrai débat», comme l'a affirmé la ministre déléguée aux Aînés Marguerite Blais. Et cela signifie...? «Le contraire d'un couronnement!» Au dire de M^{me} Blais, le PLQ est très «soudé, très tricoté serré». Mais il serait «sain» selon elle de débattre. «Ça fait très, très longtemps qu'il n'y a pas eu de course à la chefferie.» Le ministre de la Sécurité publique Robert Dutil est d'accord: «Il est nécessaire d'avoir une course. Nécessaire d'avoir plusieurs candidats, qu'on brasse nos idées et qu'on fasse un choix éclairé.»

Les modalités, échéances et règles de la course à la chefferie seront fixées lors d'un conseil général du PLQ début octobre. «Pour

l'instant, la constitution que nous avons nous permet de faire une élection avec des délégués», a précisé le chef par intérim Jean-Marc Fournier hier, mais le parti pourrait décider de moderniser cette procédure en adoptant comme les autres partis le suffrage universel des membres.

Par intérim

En attendant, les libéraux ont entériné hier à l'unanimité le choix de l'exécutif de faire de M. Fournier leur chef par intérim. Par conséquent, le député de Saint-Laurent devient chef de l'opposition officielle. Il aura la lourde tâche de diriger l'opposition de 50 députés et la course la chefferie. La commission Charbonneau, qui reprend ses travaux lundi, pourrait aussi avoir des échos à l'Assemblée nationale, forçant le chef par intérim à répondre à des questions sur l'ère Charest. «On est capables, selon la vieille expression, de mâcher de la gomme et de marcher en même temps», a-t-il répondu hier.

En conférence de presse, M. Fournier s'est montré moins prompt que Raymond Bachand à imaginer la défaite du nouveau gouvernement Marois sur son budget. Il a toutefois souligné que les gens au pouvoir «doivent prendre acte du fait que nous sommes dans un Parlement de cohabitation. J'ose espérer qu'ils sauront écouter un peu ce que nous allons, de notre côté, mettre de l'avant». Aux yeux de M. Fournier, son mandat est de faire en sorte que les «Québécois bénéficient d'un gouvernement dédié entièrement à l'économie». L'opposition qu'il dirigera, a-t-il insisté, ne «s'opposera pas pour s'opposer». Mais elle combattra, a-t-il averti, «toute mesure qui cherchera à diviser les Québécois entre eux ou toute mesure qui s'inscrira dans une démarche visant à favoriser la séparation du Québec».

Le Devoir

TOUR

SUIVE DE LA PAGE 1

Cobb [à qui revient finalement la direction de projet et qui formera plus tard la firme new-yorkaise Pei Cobb Freed & Partners], forme la première cohorte d'architectes et d'urbanistes formés à Harvard qui ont bénéficié des nouveaux principes de l'architecture moderniste.»

Avec ses 188 mètres, elle forme la plus haute tour du Commonwealth lors de son inauguration en 1962. Celle qu'on surnommera la «Grande Dame de Montréal» attire alors l'attention de la presse architecturale mondiale, note M^{me} Vanlaethem.

«Pour les critiques d'architecture, Montréal préférait la ville du futur.» Sa réalisation marque aussi un tournant dans la carrière de Pei, alors jeune architecte d'origine chinoise naturalisé américain, à qui l'on doit notamment la pyramide du Louvre.

Un fou et un trou

Pei et Cobb travaillaient alors avec William Zeckendorf, homme d'affaires et de vision, un peu fou, qui préfigure l'importance que prendra le promoteur dans les chantiers immobiliers. «L'après-guerre est période où le promoteur immobilier devient une figure importante dans le développement urbain, souligne le spécialiste de design et de patrimoine moderne. C'est le moment où le bâti devient un bien d'investissement, une valeur d'échange.»

Zeckendorf est appelé par le Canadien National (CN) à relever un défi de taille: ériger l'édifice à même l'énorme fossé laissé par le tunnel ferroviaire creusé sous le mont Royal. L'ambitieux chantier ferroviaire lancé par le Canadien Nord (nationalisé plus tard CN) devait être «re-



FONDS D'ARCHIVES PLACE VILLE-MARIE

L'œuvre d'art signée Nicolas Baier.

couvert» d'un complexe hôtelier et tertiaire. Mais la guerre et la Grande Crise n'y laisseront qu'une modeste gare centrale, jusqu'aux projets de l'hôtel Reine-Elizabeth et de la PVM.

La célèbre tour émerge donc littéralement d'un immense trou. L'image frappe l'imaginaire et explique l'envergure inédite de son chantier.

L'étroite collaboration entre Cobb, Zeckendorf et le CN montre à quel point le destin de l'édifice s'articule autour de l'évolution des transports, déterminante dans l'évolution de la ville. L'importance du train d'abord, puis l'envahissement de la voiture favoriseront une nouvelle conception de l'urbanisme qu'incarne aussi le gratte-ciel.

«Cobb et Ponte arrivent avec une vision, celle d'une ville à étages multiples», raconte M^{me} Vanlaethem. C'est, sinon le tout début, du moins la consolidation du Montréal souterrain, avec son million et demi de pieds carrés de galeries

commerciales, ses stationnements et corridors le reliant à la gare Centrale.

«Le programme de la Place Ville-Marie représente un moment charnière dans la transformation de la perception de l'espace montréalais. Il ouvre la voie à l'innovation architecturale et urbanistique», résume Paul-André Linteau dans les premiers chapitres.

Tous ces éléments réunis contribuent à la force symbolique de la PVM. Et expliquent peut-être pourquoi aucun autre gratte-ciel montréalais n'a ravi — ne ravira? — son statut. «L'Amérique du Nord n'est plus le centre du monde», rappelle M^{me} Vanlaethem.

L'ultime résonance symbolique de l'édifice se trouve toutefois du côté de sa lecture sociopolitique. Sa construction s'étend de 1956 à 1962, alors que le Québec passe du règne de Maurice Duplessis à l'éveil de la Révolution tranquille lancée par Jean Lesage.

Mais au-delà de ces jalons historiques, il y a le fait que les Montréalais se sont approprié l'édifice. «Elle reste exceptionnelle aujourd'hui», dit M^{me} Vanlaethem. Pour elle, c'est la forme en croix, tout à fait unique, et le hall spectaculaire qui distinguent la tour. Une forme non pas dictée par le passé catholique des Québécois, comme certains l'ont cru, mais bien «pour mettre en valeur plusieurs identités corporatives» de ses prestigieuses locataires. Quatre ailes, quatre halls, autant d'entrées-vitrines pour la Banque Royale du Canada et Alcan qui s'y installeront.

Pour le grand public, c'est probablement le gyrophare aux quatre faisceaux lumineux d'une portée de 58 km qui domine la ville de nuit qui en fait probablement la marque et «permet de rêver la ville autrement».

Le Devoir

ATTENTAT

SUIVE DE LA PAGE 1

lance-grenades.

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Ban Ki-moon, a condamné l'attentat de Benghazi dans «les termes les plus fermes». Le Conseil de sécurité de l'ONU se penchait justement hier sur un rapport décrivant la situation en Libye.

Ottawa s'est joint au concert d'indignation, le ministre des Affaires étrangères qualifiant l'attentat de mardi d'«attaque contre la diplomatie». John Baird a exhorté le gouvernement libyen «à veiller à ce que les extrémistes responsables soient rapidement traduits en justice», de même qu'à prendre «les mesures nécessaires pour protéger les enceintes diplomatiques».

Ottawa prendra de toute façon les choses en main, M. Baird ayant indiqué que son ministère allait réévaluer l'état de la sécurité de sa poignée de diplomates toujours en poste à Tripoli, la capitale libyenne. Le gouvernement canadien ne compte pas de représentation à Benghazi.

M. Baird et son ministère ont refusé de préciser s'ils envisageaient de rapatrier certains membres du corps diplomatique en Libye, ou ailleurs dans la région, notamment en Égypte.

En Libye, le président par intérim, Mohamed el-Megarif, a parlé d'un geste «lâche». Il a présenté des excuses aux Américains, leur promettant d'appréhender les responsables. Le vice-premier ministre, Mustapha Abushagur, a dit que l'ambassadeur, Christopher Stevens, était un «ami de la Libye» et il a qualifié la tuerie d'«attaque contre l'Amérique, la Libye et les peuples libres du monde entier».

Christopher Stevens avait d'abord travaillé au Maroc comme professeur d'anglais pour le

compte du Peace Corps avant de se joindre au corps diplomatique américain, qui l'a affecté dans divers pays arabo-musulmans. Au printemps 2011, il a été dépêché à Benghazi comme représentant des États-Unis auprès des insurgés. Il avait déjà travaillé à l'ambassade américaine à Tripoli pendant les dernières années du régime de Mouammar Kadhafi.

Au Caire, une foule en colère a également protesté contre la vidéo sur Mahomet, mardi soir. Plusieurs personnes ont franchi le mur d'enceinte de l'ambassade américaine, réussissant à détruire le drapeau étoilé et à le remplacer par une bannière islamiste.

Le président égyptien, Mohamed Morsi, qui est issu de la mouvance des Frères musulmans, a demandé hier aux États-Unis de poursuivre les «fous» qui ont produit le film incriminé.

Intitulé *Innocence of Muslims* (L'innocence des musulmans), celui-ci est l'œuvre d'un ressortissant israélo-américain vivant en Californie, Sam Bacile, qui dit avoir voulu dénoncer l'hypocrisie de la religion de Mahomet. Le prophète y est dépeint comme un être plutôt débauché. Après sa sortie en janvier, le film a été repris par le prédicateur évangéliste de la Floride, Terry Jones, qui avait déjà provoqué des émeutes dans le passé récent en brûlant publiquement des exemplaires du Coran. Il a ensuite connu une deuxième carrière sur YouTube à partir de juillet. Au début de septembre, il a été traduit en arabe, ce qui a incité des animateurs au Moyen-Orient à le dénoncer, avec les résultats qu'on connaît. Le fait que des chrétiens égyptiens aient participé à la promotion et à la version arabe de la vidéo a pu faire croire à certains musulmans qu'il s'agissait d'une conspiration judéo-chrétienne.

Les attaquant à Benghazi appartiennent vraisemblablement au groupe salafiste Ansar al-Charia. Les salafistes sont arrivés au

deuxième rang lors des dernières élections en Égypte, mais ils n'ont obtenu que des scores médiocres en Libye.

Certains de ces groupes, qui ont participé à la révolution qui a terrassé le régime de Mouammar Kadhafi, possèdent toujours des armes de toutes sortes. Ces dernières semaines, ils ont détruit des tombes et des sanctuaires soufis dans plusieurs villes libyennes, à l'instar des intégristes qui ont pris le contrôle du nord du Mali.

«Il y a une concurrence entre, d'une part, cette idée portée par le printemps arabe qui veut que la priorité aille à la liberté et à la reconstruction des États sur des bases démocratiques et, de l'autre, des voix qui ne sont pas nécessairement amoureuses de la liberté, mais qui s'expriment néanmoins en profitant du fait que le système n'est plus verrouillé», croit Sami Aoun, professeur de science politique à l'Université de Sherbrooke. Dans le cas libyen, le paradoxe apparaît clairement. Le Parlement est en train d'élire un premier ministre: au deuxième tour, la lutte se fait entre un candidat qui a un penchant plutôt islamiste et un autre qui est plus libéral. Cela se produit alors même qu'un groupe qui n'a pas montré une grande représentativité aux élections [...] pose un geste violent au nom de l'islam, en violant les traités et, surtout, en s'attaquant à un pays qui les a aidés à se libérer d'un régime dictatorial.»

Le spécialiste du Moyen-Orient évoque une «anarchie des fatwas» (décrets religieux) qui serait selon lui le fait de «prédicateurs autoproclamés [...] qui prétendent parler au nom de l'islam et en avoir la meilleure interprétation, mais qui sont en train d'incriminer les autres musulmans». En posant des gestes violents, ces extrémistes tombent dans le panneau de provocateurs, selon M. Aoun.

Avec Marie Vastel
Avec l'AFP et l'Associated Press
Le Devoir

SÉCHERESSES

SUIVE DE LA PAGE 1

aux changements climatiques, assèche l'atmosphère, écrivent-ils, au point qu'elle devient une sorte «d'éponge» qui siphonne littéralement l'eau emmagasinée par les arbres et les sols.

Il s'ensuit, note une troisième étude (Anderegg et coll.) que vient de publier cette semaine la revue *Nature Ology*, que les forêts, qui couvrent 42 millions km² sur la planète, «pourraient devenir de plus en plus vulnérables au climat et aux événements associés aux infestations ou aux autres causes de mortalité. Les mortalités massives de forêts, déclenchées par des conditions climatiques combinant sécheresses et chaleur croissante, ont été documentées sur tous les continents dans la plupart des biorégions depuis deux décennies», écrivent ces chercheurs qui s'inquiètent du peu de données disponibles pour mesurer la sévérité et l'ampleur du phénomène.

Quant aux chercheurs d'Arizona, qui ont voulu précisément commencer à mesurer ces impacts dans leur région, ils ont dû se contenter à ce stade-ci d'en cartographier les impacts potentiels par modélisation à partir de données historiques, explique Julio Betancourt, de l'US Geological Survey, un des coauteurs.

Le facteur déterminant de ce processus potentiellement fatal, explique-t-il, c'est le «déficit de pression en vapeur», soit la différence entre le niveau d'humidité de l'air à un moment donné et le seuil de saturation possible. Plus l'écart avec le niveau maximum possible est élevé, dit-il, plus l'atmosphère «pompe» l'eau des sols forestiers et des arbres, ce qu'on appelle l'évapotranspiration. À la limite, les arbres bloquent les pores de leurs feuilles, une stratégie de dernier recours. En période de longue sécheresse, dit-il, l'atmosphère va d'autant plus absorber d'eau des sols et des arbres que la température sera élevée, ce qui est de plus en plus souvent le cas avec le réchauffement du climat. Dès lors, dit-il, les plantes auront plus de difficulté à absorber du carbone atmosphérique, réduisant leur pouvoir d'absorber le CO₂ émis par les humains. Le phénomène, qui réduit le processus de photosynthèse, altère du coup les défenses naturelles des arbres devant les insectes, champignons, etc., en plus de favoriser les incendies de forêt.

Au Québec

Au Québec, explique Daniel Houle, l'auteur principal de l'étude qui sera publiée incessamment dans *The Journal of Climate* de l'AMS, différentes études québécoises indiquent que les forêts ne réagissent pas toutes de la même façon au cours des étés particulièrement secs, comme celui qui se termine. Cela, dit-il, dépend de leurs sols, qui retiennent plus ou moins d'eau selon leur composition. Plus dans la vallée du Saint-Laurent et moins au nord, de façon générale.

Mais l'étude qu'il a réalisée avec ses collègues Bouffard, Duchesne, Laval et Harvey indique que même dans une région tempérée comme le Québec, le niveau d'humidité des sols forestiers risque d'être réduit de 20 à 40% durant la période 2070-2099, en comparaison de la dernière moitié du dernier siècle. La moyenne «annuelle» des taux d'humidité de nos forêts tempérées variera très peu, selon l'étude. Par contre, en y regardant de plus près, selon l'étude, ce niveau d'humidité grimpera beaucoup en avril au moment de la fonte de plus en plus prématurée du couvert neigeux, mais il redescendra trop bas durant la période de croissance qui suit, ce qui pourrait avoir des impacts significatifs à long terme sur la productivité forestière.

Or, c'est ce taux de productivité qui détermine le niveau de récolte annuel par les industriels et les coopératives, ce qui pourrait à long terme imposer d'importants changements dans l'exploitation des forêts d'ici. Sans compter que le coût de la lutte contre les incendies de forêt pourrait aussi grimper en flèche.

«Il ne faut cependant pas être alarmistes, ajoute le chercheur en entrevue, car on ne sait pas jusqu'à quel point les stress hydriques seront importants», c'est-à-dire au point d'engendrer des mortalités massives ou d'altérer la productivité globale de nos forêts, dont les caractéristiques varient énormément entre le sud et le nord du Québec.

Par contre, indiquent les chercheurs de l'Arizona, il suffit qu'une forêt dépasse une seule fois sa limite de stress pour qu'elle meure ou qu'elle soit radicalement modifiée. Le retour de la pluie ne les reverdit pas comme les gazons... et la régénération peut être longue!

C'est d'ailleurs la détermination précise des impacts à long terme de ces sécheresses extrêmes ou chroniques que l'étude d'Anderegg tente de réaliser en déplorant que cette question n'ait fait jusqu'ici l'objet que de 41 études publiées en langue anglaise sur la planète. On ne peut pas, écrivent ces chercheurs, utiliser les modèles de régénération postincendie ou postcoupes sur de grandes surfaces pour anticiper les impacts de ces sécheresses. La raréfaction de l'eau et de l'humidité dans les sols tout comme les phénomènes de lessivage et d'érosion font en sorte que ces forêts feront face à des stress et à des conditions inconnues dans les scénarios traditionnels.

Ces données, pour l'instant non disponibles, sont cependant capitales pour planifier maintenant les forêts de l'avenir, capables de croître dans des écosystèmes fort différents de ceux d'aujourd'hui.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

D
Le Devoir sur ledevoir.com

sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390